

HAR@MONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 247 • JANVIER 2008



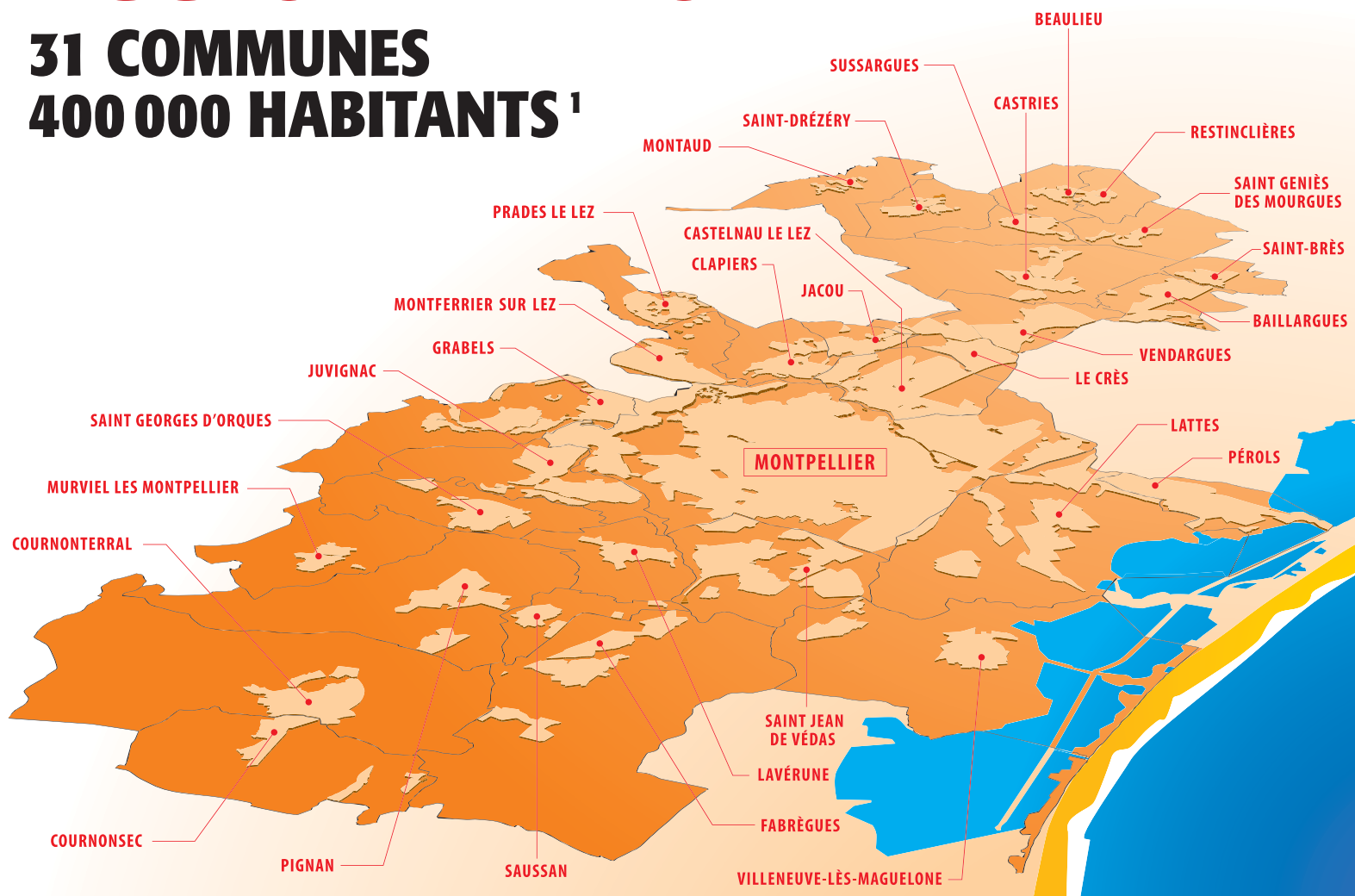
RÉTRO → p. 6

15 000 VISITEURS LE PREMIER WEEK-END

DÉFERLANTE À MARE NOSTRUM

MONTPELLIER AGGLOMERATION

31 COMMUNES
400 000 HABITANTS¹



DÉMOGRAPHIE	ÉCONOMIE	TRANSPORT	CULTURE	SPORT
MONTPELLIER 8^e VILLE FRANÇAISE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION ■ 400 000 habitants¹ ■ +8,4% de croissance démographique entre 1990 et 1999 contre +2,6% (moyenne des 15 plus grandes agglomérations de France). ■ Superficie : 43 421 hectares, soit 7% de la superficie du département² ■ Population active : 170 000, soit 45% de la population active du département¹	■ 21 269 entreprises sur le territoire communautaire. ■ 18 parcs d'activités représentant 1 005 entreprises. ■ 3 hôtels d'entreprises : Cap Gamma et Cap Delta (biopharmacie : 7000 m²), et Millénaire (TIC : 4000 m²) ■ 2 pépinières d'entreprises : Cap Alpha (sciences du vivant) et Cap Omega (TIC). ■ 2 villages d'entreprises artisanales et de services : Parc 2000 à Montpellier en zone franche et Hannibal à Cournonsec. ■ Plus de 370 entreprises accompagnées par le C.E.E.I (Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation) depuis 1987.	■ Deux lignes de tramway et 28 lignes de bus. ■ 150 km de pistes cyclables. ENVIRONNEMENT ■ 24 stations d'épuration pour 31 communes. ■ 19 Points Propreté pour le tri sélectif (DEMETER). ■ 637 colonnes pour le recyclage du verre et 231 pour le papier³. La collecte sélective des déchets recyclables est étendue à toutes les communes et traitée au Centre de Tri des recyclables secs. MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION ■ 10 Maisons de l'Agglomération réparties sur le territoire : Castelnaud le Lez, Castries, Lattes, Prades le Lez, Port Marianne (Odysseum), Montpellier Centre, Montpellier La Mosson, Montpellier Lemasson, Pignan, Villeneuve-lès-Maguelone.	Établissements culturels gérés par Montpellier Agglomération : ■ Réseau des médiathèques (8 bâtiments) ■ Musée Fabre ■ Musée archéologique de Lattes ■ Conservatoire National de Région (Musique, Danse, Art Dramatique) ■ École Supérieure des Beaux-Arts ■ Planétarium Galilée Bâtiments culturels gérés par Montpellier Agglomération : ■ Théâtre de Grammont (Centre Dramatique National des Treize Vents) ■ Théâtre du Hangar ■ Opéra Comédie ■ Agora de la Danse (Centre Chorégraphique National de Montpellier et Montpellier Danse) ■ Victoire 2	■ Stade Yves du Manoir : 12 000 places ■ Stade de la Mosson-Mondial 98 : 35 000 places ■ Palais des Sports René Bougnol : 2 800 places ■ Gymnase Lou Clapas ■ 11 piscines dont 1 olympique située dans le quartier d'Antigone ■ Patinoire Vegapolis ■ Base de Canoë Kayak de Lavalette ■ 22 clubs de haut niveau subventionnés par Montpellier Agglomération 1. Source : INSEE, Recensement 1999 2. Source : INSEE, Tableau économique 2000 3. Source : Direction générale des services techniques de Montpellier Agglomération

→ p. 6



L'ÉVÈNEMENT → p. 4

ASSAINISSEMENT : PALAVAS, CARNON-MAUGUIO, ASSAS, TEYRAN ET SAINT-AUNÈS SE RACCORDENT À MAERA

RÉTRO → p. 6

WEEK-END INAUGURAL : PRÈS DE 15 000 VISITEURS À MARE NOSTRUM → p. 6

ACTUALITÉS → p. 10

FÊTE DES VIGNES : 17 000 EUROS REMIS AU SIDACTION → p. 10

TRANSPORT : UNE NOUVELLE NAVETTE MONTPELLIER – LATTES – PÉROLS → p. 11

VISITE EUROPÉENNE À CAP OMEGA → p. 12

ENTREPRISES INNOVANTES : DES NOUVEAUX VENUS DANS LES PÉPINIÈRES → p. 13

→ p. 6



SERVICES PUBLICS → p. 14

TRANSPORT VÉLOMAGG' CHANGE DE BRAQUET → p. 14

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION – CHINE : REGARDS CROISÉS → p. 16

ENVIRONNEMENT : RECYCLEZ VOTRE SAPIN DE NOËL ! → p. 18

ASSAINISSEMENT : EAUX USÉES, DES COMMUNES MIEUX TRAITÉES → p. 19

SPORT : PAROLES DE CAPITAINES → p. 20

CULTURE : QUAND LA DANSE REVISITE LA VILLE → p. 22

DOSSIER → p. 23

LOGEMENT : CONSTRUIRE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

VIE DES CHANTIERS → p. 30

AGORA : LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA DANSE, TOUT L'ART CHORÉGRAPHIQUE RÉUNI EN UN MÊME LIEU

VIES COMMUNES → p. 32

LES ÉCHOS DES COMMUNES → p. 32

PERSONNAGE D'HIER : ALBINE DE MONTHOLON → p. 36

PERSONNAGE D'AUJOURD'HUI : JEAN-LOUIS BAVALACQUA → p. 37

BALADE EN FOLIES → p. 38

SAVEUR GOURMAND → p. 40

AGENDA → p. 41

→ p. 25



Photo : Sophie Falourd / Mare Nostrum



HARMONIE
Directeur
de la Publication :
Jean-Pierre Moure

Directeur
de la Communication :
Francis Attard

Rédacteur en chef :
Daniel Hildesheim

Rédaction :
Stéphanie Iannone
Coralie Trigueros

Photos :
Montpellier Agglomération
Vincent Daverio, Cécile Marson
sauf mention

Maquette :
Laure Verdier
Direction de la Communication

Impression :
Actis
Tél. : 01 49 26 14 00

Distribution :
La Poste : 04 99 74 39 92

Tirage :
200 000 exemplaires

Dépôt légal :
Décembre 2007

Direction de la communication,
Communauté d'Agglomération
de Montpellier
50 place Zeus - CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 13 60 00.
www.montpellier-agglo.com



Ce magazine est imprimé
sur du papier 100 % recyclé

ASSAINISSEMENT

Palavas, Carnon-Mauguio, Assas, Teyran et Saint-Aunès se raccordent à Maera

Les communes de Palavas, Carnon-Mauguio, Assas, Teyran et Saint-Aunès vont prochainement se raccorder à la station d'épuration Maera de Montpellier Agglomération pour traiter les eaux usées.



Montpellier Agglomération, comme toutes les communes de France, ont le souci de traiter leurs eaux usées en respectant les normes d'épuration. Pour répondre à cette obligation, Montpellier Agglomération a construit la station d'épuration Maera à Lattes et réalisé ou

agrandi 12 autres installations qui traiteront les effluents des communes de son territoire. Les communes voisines de Palavas, Assas, Carnon-Mauguio, Teyran et Saint-Aunès doivent également faire face à ces questions d'assainissement.

Un raccordement écologique et protecteur de l'environnement

Depuis le 9 janvier 2007, Montpellier Agglomération a officiellement ouvert le

dialogue avec la présidente du SIVOM de l'Etang de l'Or afin de proposer à ses communes leur raccordement à la station d'épuration Maera à Lattes. Cette proposition d'intérêt général faite par Montpellier Agglomération offre de nombreux avantages. Elle permet avant tout de protéger les espaces naturels et de ne pas faire peser sur les contribuables de ces communes des investissements inutiles.

Le raccordement à Maera de Palavas, Assas, Carnon-Mauguio, Teyran et Saint-Aunès permet avant tout de protéger les espaces naturels et de ne pas faire peser sur les contribuables de ces communes des investissements inutiles.

Respectueuse de l'environnement, la station d'épuration de Montpellier Agglomération et son émissaire en mer sont des ouvrages performants qui protègent le patrimoine naturel, étangs et cours d'eaux. Les eaux usées traitées à Maera sont épurées à plus de 93 %, un résultat nettement supérieur aux taux d'épuration d'une station classique habituellement compris entre 80 et 85 %. Epurée, cette eau est rejetée en mer à 11km des côtes. Ainsi, le raccordement de ces nouvelles communes à Maera supprimera tout rejet d'effluents dans les étangs du Maïre, de l'Or et du Grec.

Vendredi 7 décembre 2007, une réunion a été organisée à Teyran entre Montpellier Agglomération et les maires des communes d'Assas, Teyran, Saint-Aunès, Carnon-Mauguio et Palavas. Au cours de cette rencontre, la solution de raccordement à Maera proposée par Montpellier Agglomération et ses avantages a été à nouveau présentée. **Lundi 17**



décembre 2007 une nouvelle réunion s'est tenue en préfecture en présence également de l'Agence de l'eau qui a présenté ses arguments en faveur du projet de Montpellier Ag-

glomération. Elle s'est achevée par un accord, sous l'égide du préfet Cyrille Schott, qui se finalisera au début de l'année, permettant le raccordement des communes d'Assas, Teyran,

Saint-Aunès, Carnon-Mauguio et Palavas à la station Maera. ♦



UN RACCORDEMENT À MAERA PLUS ÉCONOMIQUE POUR LE SIVOM DE L'ÉTANG DE L'OR ET LE SYNDICAT DU SALAISON

COÛT DU RACCORDEMENT À MAERA

- ▶ Participation du SIVOM de l'étang de l'or (Palavas, Carnon-Mauguio) aux travaux de Montpellier Agglomération : 16,73 M€ HT
Coût du fonctionnement : 0,45 €/m³
Prix total : 1,45 €/m³
- ▶ Participation du syndicat du Salaison (Teyran, Assas, Saint-Aunès) aux travaux de Montpellier Agglomération : 4,36 M€ HT
Coût du fonctionnement : 0,45 €/m³
Prix total : 1 €/m³

ESTIMATION DU COÛT DES PROJETS DU SIVOM DE L'ÉTANG DE L'OR ET DU SYNDICAT DU SALAISON

- ▶ Travaux pour le projet du SIVOM de l'étang de l'Or : 28 M€ HT
Coût du fonctionnement : 0,92 €/m³
- ▶ Montpellier Agglomération ne dispose pas d'estimation pour le projet du Syndicat du Salaison

Week-end inaugural Près de 15 000 visiteurs à Mare Nostrum

Samedi 15 décembre, la neige s'est invitée à l'inauguration de Mare Nostrum, l'aquarium de Montpellier Agglomération à Odysseum. Mais malgré sa présence, la foule n'a pas raté l'ouverture de cet aquarium pas comme les autres. Tout le week-end, près de 15 000 personnes ont profité de la gratuité de l'entrée pour s'immerger dans les mondes marins de Mare Nostrum.



Foule à Odysseum

Tous les équipements de la zone ludico-commerciale d'Odysseum ont profité du succès de l'aquarium lors de ce week-end d'ouverture. Le planétarium Galilée et la patinoire Vegapolis étaient exceptionnellement gratuits pour l'inauguration. Ils ont affiché complet.



Photo souvenir

Prenez-vous au jeu. Mettez-vous dans la peau d'un grand explorateur au milieu d'une colonie de manchots !



Iceberg

Permis de toucher. La quiétude et la fraîcheur de cette grotte de glace suscitent l'intérêt et plongent les visiteurs dans le monde des icebergs.



Théâtre de l'océan

Impressionnant bassin central. Ce bassin de Mare Nostrum est l'un des plus grands d'Europe avec plus de 18 mètres de diamètre sur 8 mètres de haut, où se baladent, sous le regard incrédule des petits et grands, trois espèces de requins, des raies léopard, des carangues, des tarpons argentés...



Mers du Sud

Poisson clown, demoiselle, sergent major, barbier... Des centaines de poissons multicolores évoluent autour des pinacles coralliens dans moins d'un mètre d'eau.



Casse-croûte

Après plus d'1h30 de voyage au cœur des mondes marins, une pause s'impose au snack-bar planté au cœur de la forêt tropicale luxuriante..



15 000 visiteurs

Malgré le froid, la foule était au rendez-vous pour le week-end d'ouverture de Mare Nostrum.



La rançon du succès

Week-end inaugural oblige. Samedi et dimanche, une longue file d'attente s'est formée autour de l'aquarium à Odysseum.



Merveilles des mers chaudes

Voyage dans les mers du Sud. Petits et grands s'émerveillent devant le foisonnement de couleurs du lagon de Mare Nostrum.



Sensibilisation

Message pour la planète bleue. A la fin du parcours, le visiteur s'interroge sur sa propre relation au monde marin et à la planète.



De drôles de bêtes

Lors de l'inauguration, Picto Facto a assuré le spectacle à l'extérieur de l'aquarium dans des conditions météorologiques parfois difficiles...



Neige sur Odyseum

Rares à Montpellier, les premiers flocons de neige de la saison ont marqué l'inauguration de Mare Nostrum.



Ils étaient les premiers !

Samedi, en fin de matinée, après les discours inauguraux, les premiers visiteurs franchissaient la porte de l'aquarium de Montpellier Agglomération. Pendant deux jours, par vagues successives, des milliers de curieux ont découvert les 30 000 animaux marins de Mare Nostrum.



Mare Nostrum

La Méditerranée est à l'honneur à Mare Nostrum. Le public pénètre dans des grottes sous marines à la découverte de dizaines d'espèces de la Grande Bleue.



Sensations garanties

Aux 40° rugissants, le public a expérimenté grandeur nature la navigation dans une tempête. Une attraction déjà très appréciée.



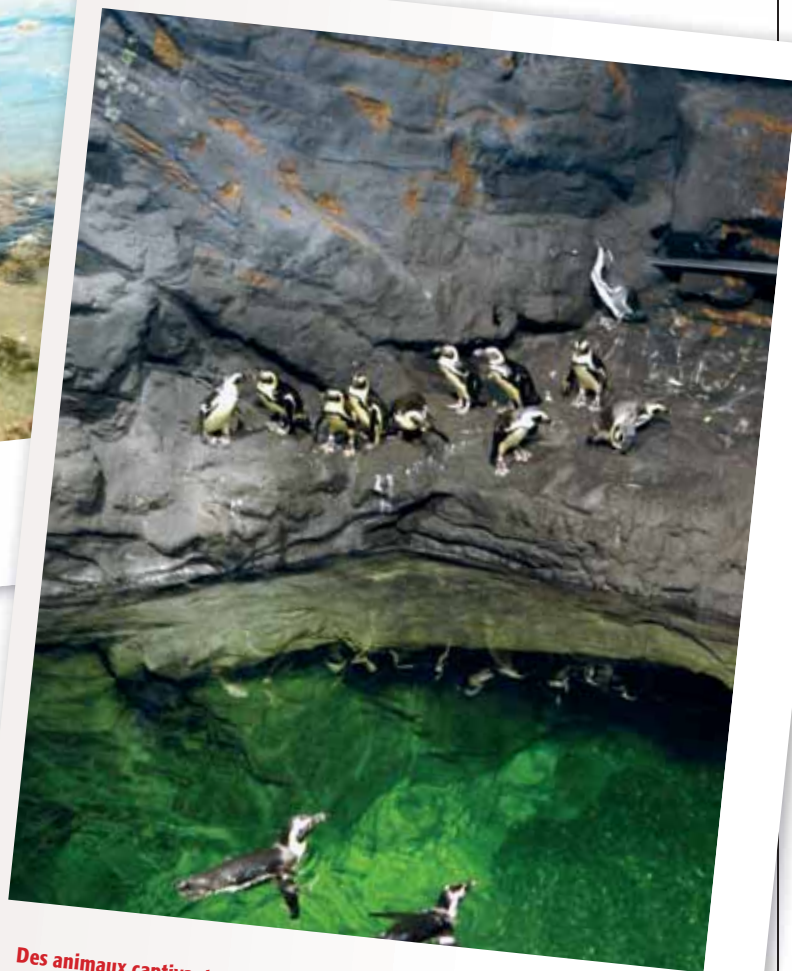
Exotique et coloré

Le platier constitue une halte propice à la détente d'où le visiteur peut observer à sa guise les mœurs de centaines de poissons.



Souvenirs, souvenirs

Au cours du week-end d'ouverture de Mare Nostrum, les visiteurs sont repartis avec des souvenirs plein la tête. Certains ont fait une halte à la boutique de l'aquarium où plus de 300 articles sont proposés pour ramener chez eux une part du rêve qu'ils ont vécu.



Des animaux captivants

Les manchots du Cap font déjà partie des stars de Mare Nostrum. Le public peut passer des heures à observer ces drôles d'oiseaux des mers australes qui déambulent et se chamaillent au pied des falaises.



Des espaces accessibles à tous

L'espace pédagogique au cœur de la vie marine, comme la totalité de l'aquarium, est accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite. De plus, des fauteuils roulants sont disponibles à l'accueil.



Réservé aux enfants

Toboggan, arbre à palabres, cabane... Les enfants sont rois à Mare Nostrum. Les concepteurs de cet aquarium pas comme les autres ont pensé en priorité au jeune public. Ils sont unanimement séduits !



Une foule aussi importante que l'an dernier a participé à la 4^e édition de la Fête des vignes où 41 viticulteurs ont fait déguster leur production pendant trois jours, place de la Comédie et dans les communes de l'Agglomération.

Fête des Vignes sur la Comédie 17 000 euros remis au Sidaction



La 4^e Fête des Vignes, événement phare organisé par Montpellier Agglomération en faveur du monde viticole, a cette année encore remporté un vif succès. Néophytes et amateurs avertis ont profité, vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre, de la présence de 41 viticulteurs sur la place de la Comédie pour découvrir et apprécier

la diversité des crus de l'Agglomération, un territoire planté au cœur du plus grand vignoble du monde. Ce village vigneron a été rythmé pendant deux jours par des animations et des dégustations gourmandes. Le dimanche, les professionnels du vin ont ouvert les portes de leurs caves coopératives et domaines pour partager leur savoir-faire dans une ambiance conviviale. Côté

solidarité, un chèque de 17 000 euros, soit 1 000 euros de plus que l'an passé, a été remis par le premier Vice-président de Montpellier Agglomération à l'association Sidaction dans le cadre de la 20^e journée mondiale d'action contre le Sida. Une recette en hausse qui témoigne du succès croissant de cette manifestation festive. ♦



Découverte des saveurs du Sud au Domaine de Pailletrice à Pérols



Concert au Domaine Le Claud et Château de Caunelle à Saint Jean de Védas



Charroi des olives devant la cave des Coteaux de Montpellier à Saint Geniès des Mourgues.

INSTITUTION

L'Hôtel d'Agglomération s'agrandit

L'extension progressive des compétences de Montpellier Agglomération et la progression de ses effectifs depuis sa création, en 2001, rendaient l'extension de ses bâtiments nécessaires. L'inauguration le 14 décembre de l'aile gauche du siège, anciennement « Maison des Syndicats », baptisée Junon, permet de regrouper les services dans un souci d'efficacité.

TRANSPORT

Nouvelle navette Montpellier - Lattes - Pérols



Montpellier Agglomération a mis en place une navette qui assure en soirée la correspondance entre la Place de l'Europe à Montpellier et les communes de Lattes et Pérols. Elle suit le circuit des lignes de bus 18 et 28 et desservira, à la demande, les arrêts de ces deux lignes. Départs Place de l'Europe : 20h30, 21h30 et 22h30. Renseignements : www.montpellier-agglo.com/tam - 04 67 22 87 87.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Un vaste chantier en cours

Le 24 novembre, les travaux d'urgence de protection contre les inondations des secteurs des Marestelles et des Saladelles à Lattes ont été inaugurés et le vaste chantier pour la protection contre les inondations dans cette même commune a été lancé. Ce programme comprend dans un premier temps la dérivation d'une partie des crues du Lez vers le chenal aménagé de la Lironde en rive gauche, puis le confortement des digues du Lez. Ce chantier qui s'élève à 40 millions d'euros a été co-financé à parts égales entre Montpellier Agglomération, le département de l'Hérault, la Région Languedoc-Roussillon et l'Etat.

VOEUX

10

JANVIER, 18H

c'est la date de la cérémonie des vœux 2008 de Montpellier Agglomération au Corum.

UNITE DE METHANISATION

Le préfet, la presse et l'ADEME en visite



« Il m'appartient de soutenir les collectivités comme l'Agglomération de Montpellier qui s'attaquent au problème de traitement des déchets plutôt que de s'en remettre à l'Etat. Cette unité de méthanisation est un élément essentiel du dispositif », a déclaré Cyrille Schott, préfet de l'Hérault accompagné par les médias locaux lors de sa visite de chantier, de l'unité de méthanisation à Garosud le 10 décembre dernier. Cette installation est financée principalement par Montpellier Agglomération (58 millions d'euros pour un coût total de 68 millions d'euros H.T.). Développée depuis les années 80, la méthanisation est un procédé actuellement en pleine expansion dans toute l'Europe notamment en France. Dans ce cadre, l'unité de méthanisation de Montpellier Agglomération a également été visitée le 6 décembre par Michèle Pappalardo (photo), présidente de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui investit 1 million d'euros dans cette usine. Premiers tests prévus dès le mois d'avril prochain.

HOMMAGE

Denis Bedeau, un homme d'architecture

En hommage à Denis Bedeau, Montpellier Agglomération a donné son nom à l'immense salle de réception du stade Yves du Manoir. Cet architecte montpelliérain, associé de Philippe Cervantès et de Philippe Bonon avec lesquels il a fondé le cabinet A+ Architecture, est notamment le concepteur de ce stade dédié au rugby.

IMPLANTATION

Sysdiag à Cap Delta



Déjà présente à Montpellier, la société américaine Bio-Rad a franchi une étape majeure dans son développement en s'implantant à l'hôtel d'entreprises Cap Delta de Montpellier Agglomération, dédié à la bio-pharmacie. Cette nouvelle Unité Mixte de Recherche, baptisée SYSDIAG, est née en janvier 2007 de l'alliance entre deux partenaires aux ambitions complémentaires : le CNRS et la société Bio-Rad. Elle associe les talents des équipes de ces deux structures, ayant partagé une riche histoire commune. Elles se projettent dans l'avenir pour prolonger et amplifier les succès de leur association dans le domaine des maladies cardiovasculaires

et neuro-dégénératives, du diabète et certains types de cancers. ♦

Sysdiag, accueille 45 personnes sur un site de 1 000m² consacré au diagnostic clinique.



11^e MAISON DE L'AGGLOMERATION

Un nouveau service de proximité aux Beaux-Arts



RETIREZ VOTRE PASS'AGGLO AUX BEAUX-ARTS

Lancée par Montpellier Agglomération, la carte Pass'Agglo rencontre un vrai succès avec déjà 158 000 cartes attribuées*. Cette carte nominative et gratuite propose aux habitants d'obtenir de nombreux tarifs préférentiels dans les équipements culturels et sportifs de l'Agglomération de Montpellier et permet l'accès aux 19 Points Propreté du territoire.

* sur présentation d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité.

Une 11^e Maison de l'Agglomération a ouvert le mois dernier. Elle dessert les habitants des quartiers des Beaux-Arts, Aiguelongue et Plan des 4 seigneurs. Comme les dix autres Maisons de l'Agglomération réparties sur le territoire (coordonnées page 46), elle propose à chacun de profiter des nombreux services proposés par la Communauté

d'Agglomération de Montpellier et de découvrir les réalisations de la collectivité permettant de faciliter la vie quotidienne des habitants. Dans ces quartiers des Beaux-Arts, Aiguelongue et Plan des 4 seigneurs, les services de l'Agglomération sont déjà très présents avec les deux lignes de tramway, l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération (ESBAMA), le service d'autopartage Modulauto ou le Corum. ♦



ASSAINISSEMENT Intercepteur Est : une première tranche achevée

La première tranche de travaux de l'intercepteur Est a été inaugurée le 7 décembre. Ce chantier a été mené dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement de Montpellier Agglomération (voir page 15). Cet intercepteur Est a pour fonction de rationaliser le système de collecte qui alimente la station d'épuration Maera à Lattes. Pour réaliser ces travaux, le microtunnelier Christiane a parcouru plus de 1 600 mètres, une distance record sur un chantier de travaux publics. Il a permis de poser à 7 mètres de profondeur les canalisations nécessaires à la mise en route du nouveau poste de relèvement Pont Trinquat qui traitera les eaux usées de 220 000 habitants de 10 communes de l'Est de l'Agglomération.

ÉCONOMIE Visite européenne à Cap Omega



Danuta Hübner, commissaire européenne pour la politique régionale, a visité le 4 décembre dernier la pépinière d'entreprises de Montpellier Agglomération Cap Omega. A cette occasion, elle a signé le programme opérationnel des Fonds Européens de développement régional 2007-2013 qui allouent 800

millions d'euros à la Région Languedoc-Roussillon. Ces fonds européens, véritables leviers pour la prospérité économique, financeront notamment le développement de Cap Omega et de ses entreprises, ainsi que la future pépinière d'entreprises internationales de Montpellier Agglomération baptisée le MIBI.

L'INSTITUT DE RECHERCHE EN BIOTHÉRAPIE (IRB)

Montpellier Agglomération au service de la recherche



Le Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Montpellier a inauguré son Institut de Recherche en Biothérapie de Montpellier (IRB). Montpellier Agglomération a investi 3 millions d'euros pour la constitution de ce pôle de biothérapie d'envergure européenne qui a pour objectif de développer la médecine régénératrice. Cet institut, dirigé par le professeur Bernard Klein (photo), va permettre d'accueillir des équipes scientifiques dans un bâtiment de 3 000 m² et les meilleurs spécialistes y travailleront sur la réparation des tissus et des organes. En 2010, le marché mondial des biothérapies devrait générer 10 milliards d'euros d'activité.

ÉCONOMIE

Les projets du Consistoire Régional Languedoc-Roussillon

Montpellier Agglomération a signé un bail de 99 ans avec le Consistoire Régional Languedoc-Roussillon pour la réalisation d'une maison de retraite non médicalisée, d'une crèche, d'une halte garderie et d'un jardin d'enfants sur le parc Eureka à Montpellier. Ce projet de 4 000 m² qui sera construit sur un terrain de 5 555 m² qui permettra la création de 30 emplois permanents.

SOLIDARITÉ

Montpellier Agglomération poursuit ses actions en faveur de l'accessibilité du service public pour tous



Le 29 novembre, Montpellier Agglomération a organisé une journée dédiée à l'accessibilité des services proposés dans ses équipements culturels et sportifs, ainsi que sur son réseau de transport public. Cinq associations représentant les différents handicaps (moteurs, auditifs

mentaux et visuels) ont ainsi testé ces équipements et ont exprimé leurs besoins en la matière. Cette journée a été le prolongement d'années de travail menées avec chacune des associations afin d'apporter au plus grand nombre la possibilité d'évoluer librement dans un environnement

TRANSPORT

3^e

c'est la place de l'Agglomération de Montpellier au 15^e palmarès de Ville et Transports Magazine qui récompense une nouvelle fois la performance du réseau de bus et tramways de Montpellier Agglomération. A cette occasion, un Pass' de Bronze a été remis, par le secrétaire d'Etat aux Transports, au Vice-président de Montpellier Agglomération délégué aux transports.

HOMMAGE

Louis Malassis, président fondateur d'Agropolis Museum



Louis Malassis, président fondateur d'Agropolis Museum, est décédé le 12 décembre dernier, à l'âge de 89 ans. Agronome et économiste, cet homme cultivé et profondément humain a beaucoup œuvré pour le développement de l'Agglomération de Montpellier et de sa région à travers la réalisation du projet Agropolis qui regroupe aujourd'hui près de 2 000 chercheurs.

Né le 4 septembre 1918 à Saint-Hilaire-des-Landes dans une famille de paysans, il a toujours entretenu une relation de proximité avec la culture du terroir. De 1945 à 1978, il a exercé de nombreuses fonctions dans l'enseignement agricole. Il a été directeur général au Ministère de l'Agriculture et consultant de l'OCDE, de l'UNESCO et de la FAO. Il est également l'auteur de plusieurs livres techniques sur l'économie agro-alimentaire.

ENTREPRISES INNOVANTES

Des nouveaux venus dans les pépinières



Dix nouvelles entreprises innovantes accompagnées et hébergées dans les deux pépinières de Montpellier Agglomération au cours des six derniers mois ont été présentées par le Vice-président de Montpellier Agglomération, délégué au Développement économique et à l'Emploi le 11 décembre :

Polyphenols R&D, Tageos, Specific Polymers, Earsonics, ASA à Cap Alpha et Zenvia, Airtist, Satin IP, Fatronik, Ircem.com à Cap Omega. Dans cette même période, neuf autres sociétés ont été accompagnées par le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation (CEEI) dans leur création d'activité : Azasynth, Crisallium, Menta, Alci, Microphyt, Nova Decision, Nyseos, Spotxplain et Lombritek.

CAP ALPHA ET CAP OMEGA

Etat des lieux

Les pépinières Cap Alpha (santé et technologies) et Cap Omega (TIC) accueillent actuellement 16 et 30 entreprises, soit près de 350 emplois. Leur taux d'occupation est respectivement de 87 et 70%. Trois ans après leur création, le taux de

survie des entreprises aidées par la CEEI dépasse les 80%, un taux largement supérieur à la moyenne nationale (56,3%). 25 autres entreprises sont accompagnées par la CEEI hors pépinières.

Vélo-magg' change de braquet

Montpellier Agglomération automatise Vélo-magg', le service public de location de vélos, et l'étend dans les communes de l'Agglomération. Une première.

LE CHIFFRE

98%

des usagers satisfaits

Une enquête de satisfaction a été menée par TaM en décembre dernier auprès des usagers de Vélo-magg'.

- ▶ 80% des usagers habitent l'Agglomération
- ▶ 50% sont de nouveaux usagers ce qui confirme l'attractivité du service
- ▶ 30% sont des usagers réguliers déjà abonnés
- ▶ 52 % utilisent Vélo-magg' pour la promenade et 14 % pour le travail.

QUELQUES CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN VÉLO...

- Faites attention aux autres usagers de la route
- Ne roulez pas sur les trottoirs
- Respectez la priorité à droite
- Respectez la signalisation routière
- Signalez avec le bras vos changements de direction
- Ne téléphonez pas en roulant

VÉLOPARCS, UN STATIONNEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ

Garez vos vélos ou votre Vélo-magg' en toute sécurité dans les véloparcs fermés et surveillés situés dans les parkings TaM en ville et les parkings tramway des lignes 1 et 2. Un service gratuit pour les abonnés Vélo-magg' et les abonnés transport (avec option Vélo-magg') et au tarif de 20 euros par an pour les non-abonnés.

TROIS NOUVEAUX VÉLOPARCS AUTOMATIQUES ONT ÉTÉ MIS EN PLACE SUR LA LIGNE 2 DU TRAMWAY

- ▶ Jacou (terminus)
- ▶ Le Crès (Via Domitia)
- ▶ Saint Jean de Védas (Centre terminus)



Dès le mois de février, toutes les vélostations seront automatisées comme celle de la Comédie.

Vélo-magg' a révolutionné la pratique du vélo dans l'Agglomération. Ce moyen de déplacement doux, prôné partout dans les grandes villes françaises, a déjà fait des milliers de nouveaux adeptes à Montpellier depuis son lancement en juin dernier. Qui n'a pas croisé dans son quartier un des 1 000 Vélo-magg' orange (location longue durée) ou vert (lo-

cation courte durée) ? Six mois après la création de ce service public de location de vélos par Montpellier Agglomération, le succès est au rendez-vous.

Vélo-magg' dans les communes

Aujourd'hui Vélo-magg' évolue pour continuer à limiter l'usage des voitures et à faciliter les déplacements courtes distances dans l'Agglomération. De nou-

velles vélostations (voir encadré) ouvrent à Montpellier, et pour la première fois en France, dans les communes de l'Agglomération. Castelnau le Lez, Lattes bientôt, Jacou, Saint Jean de Védas, puis dans d'autres communes...

À partir de février, les abonnés Vélo-magg' pourront emprunter un vélo et le ramener à la vélostation de leur choix 24h/24h, 7 jours/7

Souvent situées à proximité des lignes de tramway, ces vélostations participent à l'intermodalité entre les différents modes de transports, favorisée par Montpellier Agglomération. Au printemps, cinquante vélostations seront mises en place et permettront à tous les habitants de l'Agglomération de profiter de ce service.

Des vélostations automatisées pour un accès permanent et plus libre

Un service de plus en plus pratique puisque dès le mois de février, les abonnés Vélo-magg' pourront emprunter un vélo et le ramener à la vélostation de leur choix 24h/24h, 7 jours/7. Toutes les vélostations seront équipées d'un totem avec

LE CHIFFRE

30 000

c'est le nombre de locations courte durée enregistrées depuis le lancement de Vélo-magg'.



distributeur automatique de clés à proximité des arceaux. Le principe est simple. En passant sa carte à puce d'abonné devant le lecteur du totem, l'utilisateur est identifié et accède à une clé qui lui permet d'ouvrir le cadenas d'un VéloMagg'. Après son utilisation, la même démarche simplifiée doit être effectuée pour déposer le VéloMagg' dans n'importe quelle vélostation. L'accès à ce service devient permanent et libre. Les abonnés n'ont plus besoin de demander la clé au personnel des vélostations pour louer un VéloMagg' ou de le ramener où ils l'ont emprunté. ♦



Les Vélostations se multiplient sur tout le territoire de l'Agglomération comme ici à Lattes.

En savoir plus :
Tél. : 04 67 22 87 87
www.montpellier-agglo.com/tam



VÉLOMAGG', MODE D'EMPLOI

1 Comment s'abonner à VéloMagg' ?

Rendez-vous à la Vélostation centrale TaM, rue Maguelone à Montpellier, muni d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et d'une photographie (excepté si vous possédez déjà une carte d'abonnement TaM) pour créer votre carte d'abonnement.



2 Comment louer un VéloMagg' courte durée ?

Pour les non abonnés

▶ Achetez un ticket dans les vélostations, les distributeurs automatiques de tickets aux stations tramway ou auprès des points-relais TaM. Présentez votre ticket et déposez une pièce d'identité à l'accueil de la vélostation choisie où l'on vous remettra une clé pour retirer un VéloMagg'.

Pour les abonnés

▶ Rendez-vous avec votre carte à puce d'abonné dans une des vélostations et à partir de février, retirez la clé du VéloMagg' dans le distributeur automatique des clés...

3 Les tarifs

Location courte durée

- ▶ Abonnement permanent VéloMagg' 10 euros par mois, 5 euros avec la carte Pass'Agglo et gratuit sur inscription à la vélostation centrale TaM pour les abonnés Transport annuel plein tarif et jeunes (-26 ans).
- ▶ Location pour 4h : 1 euro
- ▶ Location par jour : 2 euros

Location longue durée

- ▶ Location + création de la carte pour 3 mois : 40 euros ou 25 euros avec la carte Pass'Agglo
- ▶ Location + création de la carte pour 12 mois : 80 euros ou 50 euros avec la carte Pass'Agglo. 25 euros pour les moins de 26 ans.

LES VÉLOSTATIONS DANS L'AGGLOMÉRATION

▶ CENTRALE TAM, 27 rue Maguelone.
Tous les jours, de 7h à 20h

▶ ANTIGONE (Maison de l'Agglomération Centre), 50 place Zeus.

Du lundi au vendredi, de 9h à 18h30

▶ ESPLANADE (Office de Tourisme).
Du lundi au vendredi, de 9h à 19h30, le samedi de 9h30 à 18h, le dimanche de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h

▶ COMÉDIE (Opéra Comédie), avenue Victor Hugo.
Tous les jours, de 10h à 22h

▶ HALLES CASTELLANE, rue de la Loge (Virgin Mégastore).
Du lundi au jeudi, de 9h30 à 20h30, les vendredi et

samedi de 9h30 à 22h30

▶ PARKINGS TAM, CORUM, ARCEAUX, GAMBETTA ET EUROPA

Du lundi au samedi, de 8h à 20h

▶ PARKINGS TRAMWAY EUROMÉDECINE, OCCITANIE, SABLASSOU, SABINES ET SAINT-JEAN LE SEC

Du lundi au samedi, de 7h à 20h

▶ ODYSSEUM (Maison d'Agglomération Odysseum), place de France.
Du lundi au vendredi, de 11h à 18h, sauf le mercredi de 9h30 à 18h

▶ BEAUX-ARTS (Maison de l'Agglomération), 25 route de Nîmes.

Le lundi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

Le samedi de 9h à 12h

▶ CASTELNAU-LE-LEZ (Maison de l'Agglomération).

Le lundi de 14h à 18h30, le mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, le mercredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

▶ LATTES CENTRE (Bar le Delphis, Parking de la poste).

Du lundi au samedi de 7h à 20h. Le dimanche de 7h à 14h.

OUVERTURES PROCHAINS MOIS

▶ JACOU (Intermarché, La Plaine)

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h.

▶ SAINT JEAN DE VÉDAS (mairie, 4 rue de la mairie)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

▶ MAISONS POUR TOUS à Montpellier

▶ LEMASSON (Maison de l'Agglomération)

Montpellier Agglomération - Chine

Regards croisés

Une jeune Chinoise qui vit dans l'Agglomération, un étudiant montpelliérain qui apprend le chinois. Deux histoires parallèles et une même passion de la langue nourrie dans les universités montpelliéraines. Interview.

L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

OÙ AVEZ-VOUS APPRIS LE FRANÇAIS (LE CHINOIS) ?

Ma Tao : J'ai commencé à apprendre le français à l'Alliance Française à Pékin pendant cinq mois pour passer un examen nécessaire à l'obtention du visa pour la France. Puis à Poitiers, à Segonzac près de Cognac en Charente et à Montpellier depuis 2005.

Michel Papineschi : J'ai débuté le chinois en Chine pendant deux ans, à Kunming, une petite ville de 4 millions d'habitants, dans le Sud du pays. Puis à l'université Montpellier III depuis 2006.

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI CETTE LANGUE ?

M.T : J'ai choisi de travailler dans le commerce international, un métier qui nécessite de s'ouvrir vers d'autres pays et d'apprendre d'autres langues. J'ai été attirée par la France pour deux raisons principales : la bonne image de ce pays en Chine et le coût peu élevé des études.

M.P : J'ai appris la langue pour rester en Chine. Je suis parti là-bas voir un ami parce que j'en avais marre des petits boulots et je commençais à tourner en rond en France. C'était mon premier voyage « d'adulte » et j'ai été littéralement séduit par ce pays. C'est là que j'ai trouvé ma voie professionnelle et que j'ai commencé à construire ma vie familiale.

EN QUOI CETTE LANGUE VOUS SERT-ELLE DANS VOTRE PROJET PROFESSIONNEL ?

M.T : Je viens de terminer mes études et je cherche un emploi en France dans le commerce international du vin. J'ai passé quelques entretiens, j'attends les réponses. Si c'est négatif, je repartirai à Pékin où des entreprises françaises recherchent des Chinois bilingues. Parler français est de plus en plus un atout en Chine. En plus, le marché du vin est en plein développement dans mon pays.

M.P : Je veux être traducteur et si possible exercer en Chine.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS CETTE LANGUE ?

M.T : En Chine, on dit que c'est la plus belle langue du monde. C'est vrai quand on entend parler des Français, surtout avec l'accent du Sud, mais pas quand c'est moi qui parle !

M.P : Tout ! Surtout l'écrit. J'ai énormément de respect pour leur système archaïque d'écriture. C'est étonnant et très intéressant de découvrir le fonctionnement de leur langue, leur logique, les mariages entre caractères... Et je reste toujours impressionné de voir un Chinois écrire !

QUELLES ONT ÉTÉ VOS PRINCIPALES DIFFICULTÉS ?

M.T : Surtout la grammaire et la conjugaison. C'est pour ça que les Chinois parlent en français toujours au présent ! Pour faire des progrès, il n'y a pas de secret, il faut parler, parler, parler... Ca tombe bien j'adore ça !

M.P : L'oral est très délicat. En chinois il existe différents tons pour la prononciation qui peuvent changer la signification des mots. J'ai déjà fait quelques boulettes qui, dans certaines situations, peuvent poser des problèmes.

L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER ET LA CHINE

QU'APPRÉCIEZ-VOUS DANS L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (LA CHINE) ?

M.T : Son climat, ses espaces verts en ville, ses fontaines, son vignoble... Dans le cadre de mes études j'ai visité de nombreuses propriétés viticoles et à chaque voyage en Chine, je ramène quelques bouteilles. D'ailleurs, mon rêve est d'ouvrir dans quelques années une cave à Pékin avec les vins de la région.

M.P : Les 5 000 ans d'histoire du pays et l'efficacité des Chinois.

Ma Tao

Née le 9 novembre 1978 à Pékin

Situation familiale : fille unique, vit avec ses parents.

Résidence en Chine : Pékin

Diplômes : DESS commerce international, DESS commerce des vins,

DESS gestion et commerce des spiritueux, DU Management des affaires à l'Université Montpellier 1.

Apprentissage du français : depuis quatre ans.



AVEZ-VOUS TISSÉ DES LIENS DANS L'AGGLOMÉRATION (EN CHINE)?

M.T : Oui, les gens sont agréables et souriants à Montpellier. Ils n'hésitent pas à vous saluer, contrairement à Pékin où ils sont distants, froids, pressés, comme dans toutes les grandes villes je suppose. Je me suis fait beaucoup d'amis à l'université et ailleurs. J'adore parler avec des Français, échanger nos points de vue, des recettes, partager ma culture...

M.P : Oui. Je me suis même marié avec une Chinoise !

QU'EST-CE QUI VOUS A LE PLUS SURPRIS À VOTRE ARRIVÉE DANS L'AGGLOMÉRATION (EN CHINE) ?

M.T : L'accueil. Franchement, ici comme partout où j'ai résidé en France, j'ai toujours été aidée pour m'installer et faciliter mon quotidien.

M.P : J'ai eu le sentiment d'être un extra-terrestre pour les Chinois ! Tout le monde se retournait sur mon passage, certains voulaient toucher mes cheveux blonds... Il y a quand même peu d'étrangers en Chine, surtout à Kunming, où j'ai résidé, et qui est une petite ville pour la Chine. C'est aussi pour ça que j'ai été particulièrement bien accueilli.

QU'AVEZ-VOUS LE MOINS APPRÉCIÉ DANS L'AGGLOMÉRATION (EN CHINE) ?

M.T : Les grèves ! Je trouve que c'est un abus de liberté. Pour un étranger qui vient étudier en France c'est une perte de temps et un coût pas négligeable.

M.P : Ils parlent toujours d'argent !

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ LE PLUS DIFFICILE DANS L'AGGLOMÉRATION (EN CHINE) ?

M.T : L'argent. La grande difficulté des Chinois est d'évaluer le prix des choses. Et comme le coût de la vie est plus élevé en France, on a toujours peur de payer trop cher. Seuls les parfums et les vêtements de grandes marques sont moins cher qu'en Chine.

M.P : La langue. En plus en arrivant en Chine, je ne parlais pas bien l'anglais, j'ai dû faire un apprentissage express !

QUEL EST VOTRE QUARTIER DE MONTPELLIER PRÉFÉRÉ ?

M.T : La place de la Comédie, c'est elle qui m'a donné envie de m'installer à Montpellier. C'est vraiment très agréable de prendre un café sur une terrasse, d'écouter de la musique, de flâner sur l'esplanade et dans les rues piétonnes. J'adore marcher dans cette ville.

M.P : L'Ecusson.

QUEL ÉQUIPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION UTILISEZ-VOUS LE PLUS ?

M.T : La piscine olympique d'Antigone. J'ai toujours nagé. A Montpellier je suis gâtée !

M.P : Le tramway, c'est un don du ciel !

QUE PENSEZ-VOUS DES ÉCHANGES ENTRE L'AGGLOMÉRATION ET LA CHINE ?

M.T : Ici, plus que dans d'autres villes françaises, on ressent cet intérêt pour la Chine. A travers le jumelage avec la ville de Chengdu, des échanges d'étudiants, des associations, des soirées organisées pour les Chinois comme celle à l'Hôtel d'Agglomération en novembre dernier autour de dégustations de vins...

M.P : Ils sont importants et reconnus. Montpellier accueille pas mal d'étudiants chinois car elle possède une des rares universités spécialisées dans cette langue. Les professeurs de Montpellier III se démènent pour faciliter ces échanges. Ce sont principalement des Chinoises qui viennent à Montpellier. Des filles combattives, qui veulent réussir à l'étranger pour montrer à leurs parents qu'elles valent aussi bien, voire mieux, que les garçons !

DÉCOUVERTE DU PAYS

OÙ CONSEILLERIEZ-VOUS À UN FRANÇAIS (CHINOIS) D'ALLER EN CHINE (FRANCE) ?

M.T : A Pékin bien sûr, ma ville. La cité interdite, la grande muraille, le temple du ciel, le marché aux puces... Sans oublier les Jeux Olympiques l'été prochain ! Le Sud du pays est aussi très beau : Gui Lin, Hai Nan, Yun Nana...

M.P : A Montpellier ! C'est une ville qu'ils apprécient en

général, notamment grâce au climat, son ouverture sur la culture, et s'ils viennent étudier, pour ses universités et son tramway.

QUELS CONSEILS LUI DONNERIEZ-VOUS AVANT DE PARTIR ?

M.T : Apprendre quelques mots de base pour faire plaisir aux Chinois. C'est vraiment très apprécié. Et surtout bien préparer le voyage en réservant les hébergements à l'avance.

M.P : Si c'est pour étudier, de bien apprendre le français avant. Souvent, ceux qui viennent à Paul Valéry ont un peu de mal à suivre parce que leur apprentissage de la langue a été trop court dans leur pays. Du coup, ils ne s'intègrent pas toujours très bien et ont tendance à rester entre eux. ♦

UN RÉSEAU D'ÉCHANGES ET DE PARTENARIATS

Depuis 1982, année du premier jumelage d'une ville européenne, Montpellier, avec une ville chinoise, Chengdu, Montpellier Agglomération développe de nombreux partenariats et échanges avec la Chine, pour la création de projets de développement économique, culturel ou environnemental. Quelques exemples : accords économiques entre Montpellier Agglomération et le réseau des incubateurs de Shanghai, ouverture de bureaux pour les entreprises de l'Agglomération à Shanghai, présence de Montpellier Agglomération sur les salons chinois, échanges culturels avec l'Ecole Supérieure des Beaux Arts et le Conservatoire, soirée d'accueil des étudiants chinois et formation à l'œnologie...



Michel Papineschi

Né le 15 novembre 1982 à Montpellier

Situation familiale : une sœur et un frère, marié depuis 3 ans avec une Chinoise, Dong Chun.

Résidence : Montpellier

Diplôme : Licence de LLCE

(Langue, littérature et civilisation étrangère) Chinois.

En cours : première année de Master traduction chinois-Français à L'Université Montpellier III.

Apprentissage du chinois : depuis quatre ans.

ENVIRONNEMENT

Recyclez votre sapin de Noël !

Votre sapin commence à dénoter dans votre salon ? Il est temps de s'en séparer ! Montpellier Agglomération le transforme en compost.



Ce compost, excellent fertilisant de jardin ou de plantes en pot, est à retirer à la station de compostage de Grammont. C'est là que tous les sapins collectés dans l'Agglomération sont transformés en compost. Ces sapins sont entassés, broyés, puis disposés en rangées et

arrosés avant d'entamer le processus de décomposition. Pendant 6 à 8 mois ce compost est régulièrement retourné et déplacé pour l'aérer avant de passer dans la machine à cribler. 1 tonne de sapin permet de réaliser 100 kg de compost. ♦

LES ADRESSES :

► Station de compostage de Grammont :

avenue Albert Einstein.
Tél. : 04 67 83 84 68.
Du lundi au vendredi de 8h à 17h,
le samedi de 9h à 12h.
Prévoyez un sac pour ramener votre compost.

► 19 Points Propreté de Montpellier Agglomération.

Horaires d'ouverture
et coordonnées
sur www.montpellier-agglo.com.
Le Pass'Agglo est indispensable
pour accéder à ces Points Propreté.

UN SAC À SAPIN POUR TRANSPORTER VOTRE SAPIN



Pratique et solide, le Sac à Sapin 100% biodégradable et compostable est vendu au profit d'Handicap International. Il permet de l'emballer et de le transporter facilement dans les Points Propreté ou à la station de compostage de Grammont, pour un coût de 5 euros* dont 1,30 euro est reversé à Handicap International pour agir en faveur des personnes handicapées.

* Prix de vente conseillé.

LE CHIFFRE

3 500

c'est le nombre de sapins qui ont été collectés l'an dernier dans les Points Propreté et à la station de compostage de Grammont.

En savoir plus :

Un numéro Vert est à la disposition des habitants de l'Agglomération : **08 00 88 11 77** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Depuis quatre ans, Montpellier Agglomération propose la récupération des sapins de Noël après les fêtes dans les 19 Points Propreté de son territoire ainsi qu'à la station de compostage de Grammont à Montpellier. Une solution écologique pour se débarrasser de son sapin en fin de vie et diminuer le tonnage des ordures ménagères. Ce geste citoyen vous rapportera même, puisque

50 litres de compost sont remis gratuitement pour chaque sapin collecté !



PENSEZ AU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Devenez éco-citoyen, en recyclant vos déchets verts ! Tous les habitants de la Communauté d'Agglomération de Montpellier peuvent s'équiper d'un composteur individuel. Déjà, plus de 10 000 personnes ont profité de cette opération. Montpellier Agglomération propose un modèle unique de composteur d'un encombrement maximum d'1m de haut par 80cm de large (soit un peu moins d'1m³).

Renseignez-vous dans les Maisons de l'Agglomération : coordonnées p. 46 ou sur www.montpellier-agglo.com

ASSAINISSEMENT

375 M€ : l'équivalent d'une ligne de tramway Eaux usées : des communes mieux traitées

Douze stations d'épuration intercommunales réparties sur le territoire traiteront à terme les eaux usées des habitants de l'Agglomération dans le plus grand respect de l'environnement. Revue d'effectifs.



Montpellier Agglomération investit sur dix ans 375 millions d'euros, soit l'équivalent d'une ligne de tramway ou de la construction du viaduc de Millau, pour mettre en œuvre un vaste programme de modernisation du réseau d'assainissement sur tout le territoire. Cet outil de planification, appelé le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA), a été voté à l'unanimité le 21 décembre 2004 par le Conseil d'Agglomération.

LE CHIFFRE

1 134

c'est le nombre de kilomètres formant le réseau de collecte des eaux usées sur le territoire de l'Agglomération.

Avec ces investissements, l'objectif de l'Agglomération est de mettre à un niveau d'équipement comparable l'ensemble de ses communes afin de disposer d'infrastructures permettant d'offrir à chaque usager le même service de qualité et de protéger les milieux naturels. Dans ce cadre, de nouvelles stations d'épuration sont construites, certaines sont agrandies et d'autres fermées. Au total, 12 stations d'épuration modernes, financées en grande partie par Montpellier Agglomération, remplaceront les 27 initiales, défectueuses pour la plupart. Ces travaux d'assainissement sont indispensables pour le développement des communes de l'Agglomération. La plupart des stations d'épuration du territoire sont en surcharge, ce qui empêche les communes d'accueillir de nouveaux habitants. La mise en service

d'installations intercommunales au traitement des eaux usées performant permet aux communes de délivrer de nouveaux permis de construire et de mener à terme leurs projets urbains.

375 millions d'euros, soit l'équivalent d'une ligne de tramway ou de la construction du viaduc de Millau sont investis par Montpellier Agglomération sur dix ans pour l'assainissement.

Partout sur le territoire, ces chantiers de stations d'épuration avancent. Maera à Lattes, ex-Cèreirède, rénovée et agrandie, est la plus importante d'entre elles. Mise en service depuis 2006, cette installation ultra moderne peut traiter de façon optimale les eaux usées de 470 000 équivalents habitants. Neuf communes sont déjà reliées à Maera. A

terme, elles seront au moins quatorze. Le 9 novembre 2007, la première pierre de la station d'épuration de Saint-Drézéry (4 000 équivalents habitants) a été posée. Suivront en 2008 celles de Restinclières avec le raccordement de Beaulieu (5 200 équivalents habitants) et de Fabrègues, à laquelle seront reliées les communes de Pignan et Saussan (30 000 équivalents habitants). Baillargues, Cournonterral, Saint-Geniès des Mourgues, Murviel-les-Montpellier et Montaud seront mis en service avant 2015. Deux intercepteurs, Est et Ouest, ainsi qu'un bassin d'orage de 20 000 m³ à Montpellier, sont également en cours de construction pour encore améliorer le système de collecte de la station Maera. ♦

Paroles de capitaines

Deuxième collectivité sportive de France*, l'Agglomération de Montpellier compte une vingtaine de clubs de haut niveau. Quatre capitaines se confient sur leur rôle à la tête de ces équipes d'élite : la basketteuse Sandra Dijon, le footballeur Bruno Carroti, le poloïste Andrés Aguilar et le tennisman Jean-Michel Segonds.



 **Sandra Dijon**,
intérieure internationale,
capitaine de l'équipe
du Basket Lattes Agglomération Montpellier.

DEPUIS QUAND ÊTES-VOUS LE CAPITAINE DE VOTRE ÉQUIPE ?

Sandra Dijon : Cette saison.

Bruno Carroti : Six ans.

Andrés Aguilar : Quatre ans.

Jean-Michel Segonds : Six ans.



 **Bruno Carroti**,
défenseur, capitaine de l'équipe masculine de
football du Montpellier Hérault Sporting Club.

AVEZ-VOUS EU D'AUTRES EXPÉRIENCES DE CAPITANAT ?

S.D. : Non.

B.C. : Oui, au PSG lors de la saison 98/99 où on a remporté le trophée des champions qui reste le seul trophée que j'ai pu brandir en tant que capitaine !

A.A. : Oui, à Taverny où j'ai débuté en France.

J-M.S. : Oui, plusieurs fois à Montpellier et à Mantes-la-Jolie. Même une saison en football, mon deuxième sport !

POURQUOI, SELON VOUS, MÉRITEZ-VOUS D'ÊTRE CAPITAINE ?

S.D. : Mon expérience du haut niveau et internationale me permet d'aider les jeunes joueuses à gérer la pression.

B.C. : Pour mon ancienneté dans le club et mon expérience.

A.A. : Parce que j'ai envie d'aider le club. Quand le président m'a proposé ce poste, j'ai fait voter mes coéquipiers pour avoir leur soutien !

J-M.S. : Il faut le demander à ceux qui me font confiance !

QUELLE EST VOTRE MISSION EN TANT QUE CAPITAINE ?

S.D. : Avant tout de montrer l'exemple sur le terrain. Et en-dehors, être l'intermédiaire entre dirigeant et joueuses, entraîneur et joueuses et joueuses entre elles.

B.C. : Assurer le relais entre le staff et les joueurs, entre le club en général et les joueurs. Je suis le porte parole sur et en dehors du terrain.

A.A. : Tirer profit au maximum des joueurs pour que l'équipe et le club avancent.

J-M.S. : Cette fonction se confond avec celle d'entraîneur en tennis : préparer, programmer, organiser, mettre en confiance, coacher les jours de match, recruter...

QUELLES SONT LES QUALITÉS ET LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES POUR ÊTRE CAPITAINE ?

S.D. : Être ouverte, à l'écoute des uns et des autres et prévoir les réactions de chacun et de chacune des coéquipières.

B.C. : Ne pas être individualiste, penser aux autres.

A.A. : Avoir notamment des compétences de manager. J'ai fait cinq ans d'école de commerce qui m'ont beaucoup servi à mon poste de capitaine.

J-M.S. : Être très disponible, à l'écoute, patient et enthousiaste. Avoir des connaissances sur les plans technique, tactique, mental mais aussi surtout sur le plan humain.



 **Andrés Aguilar**,
pointu international, capitaine de l'équipe
du Montpellier Water-Polo.

QUELLE EST VOTRE PLUS GRANDE DIFFICULTÉ EN TANT QUE CAPITAINE ?

S.D. : Ne pas savoir où se limite mon rôle de capitaine. Je culpabilise d'en faire trop ou pas assez.

B.C. : Sincèrement, cette fonction ne me pose aucun problème.

A.A. : Faire appliquer certaines consignes de l'entraîneur. Il faut parfois avoir beaucoup de tact.

J-M.S. : Durer, renouveler mon discours, ne pas me lasser... et lasser les joueuses !

ÊTRE CAPITAINE, EST-CE UNE FIERTÉ OU UN POIDS ?

S.D. : C'est une fierté parce qu'on représente son équipe et un poids lors des défaites.

B.C. : Être capitaine du club qui m'a formé, c'est forcément une fierté. Mais la tâche est parfois difficile quand ça ne marche pas très bien...

A.A. : C'est une grande fierté et beaucoup de responsabilités !

J-M.S. : Une fierté à 95%.

QUEL CAPITAINE EST VOTRE MODÈLE ?

S.D. : Yannick Souvré, 8 ans capitaine à Bourges et autant en équipe de France.

B.C. : Je n'ai pas de modèle. J'agis selon mon feeling et mes convictions.



Jean-Michel Segonds, coach et capitaine de l'équipe féminine du Montpellier ASPTT Tennis.

A.A. : Zinédine Zidane. Je ne suis pas un aficionado de football, mais cet homme crevait l'écran à la tête de l'équipe de France.

J-M.S. : Je n'ai pas de modèle mais certains m'ont marqué comme Noah en tennis, Rives en rugby et Platini en football.

ÊTES-VOUS UN « GENTIL » OU UN « MÉCHANT » CAPITAINE ?

S.D. : Il faut poser la question à mes joueuses, mais où commence la gentillesse ou la méchanceté ?

B.C. : Sans hésiter un « gentil » !

A.A. : Les deux !

J-M.S. : Plutôt un « gentil »

AVEZ-VOUS UN NOUVEAU SURNOM DEPUIS QUE VOUS ÊTES CAPITAINE ?

S.D. : Non.

B.C. : Oui. « Cap » tout simplement.

A.A. : « Dès » depuis que je suis dans le club.

J-M.S. : Non, j'ai les différents surnoms que chacun veut bien me donner.

GAGNE-T-ON PLUS D'ARGENT QUAND ON EST CAPITAINE ?

S.D. : Non.

B.C. : Non, absolument pas !

A.A. : Non, tout le monde a plus ou moins le même salaire à Montpellier.

J-M.S. : Non.

ÊTRE CAPITAINE DONNE PLUS DE TRAVAIL ?

S.D. : Oui, ou plutôt plus de réunions.

B.C. : Forcément un peu. Il faut être un peu plus attentif et disponible.

A.A. : Non.

J-M.S. : Oui et surtout plus de pression et parfois des soucis.

QUEL EST SELON VOUS LE SYNONYME LE PLUS APPROPRÉ AU MOT CAPITAINE ?

S.D. : Sérénité.

B.C. : Relais.

A.A. : Manager.

J-M.S. : Guide.

CHEZ VOUS, ÊTES-VOUS AUSSI LE CAPITAINE ?

S.D. : Oui, je gère tout à la maison.

B.C. : Non, j'ai un général à la maison !

A.A. : Non, à la maison c'est ma copine !

J-M.S. : Il faut demander à mon épouse. Vous sentez-vous plus proche d'un capitaine d'infanterie, d'un capitaine des pompiers, d'un capitaine de vaisseau.

VOUS SENTEZ-VOUS PLUS PROCHE D'UN CAPITAINE DE LOUVETERIE OU D'UN CAPITAINE D'INDUSTRIE ?

S.D. : D'un capitaine de loupeterie.

B.C. : Aucun des exemples cités. Je pense que le capitaine sportif fait appel à des valeurs différentes.

A.A. : J'hésite. D'un capitaine d'infanterie parce que dès qu'on entre dans l'eau, c'est la guerre et d'un capitaine d'industrie pour le côté managérial du poste.

J-M.S. : D'un capitaine de vaisseau.

DERNIÈRE QUESTION : QUEL EST L'ÂGE DU CAPITAINE ?

S.D. : 31 ans.

B.C. : 35 ans.

A.A. : 29 ans.

J-M.S. : L'âge de raison, d'une certaine maturité ! ♦

** Classement national annuel de l'Equipe Magazine (samedi 6 octobre 2007).*

LES CAPITAINES DES CLUBS D'ÉLITE SOUTENUS PAR MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Montpellier Beach volley :



Gregory Gagliano. « En trois ans de beach volley international, il est devenu un des quatre meilleurs beachers français avec son compagnon de route Fabien Dugrip. Cet enfant de Montpellier, issu du club de volley de la Croix d'Argent où il a appris et enseigne le volley-ball aux jeunes, porte en lui les espoirs tricolores d'une qualification olympique pour les Jeux Olympiques de Pékin », explique Stéphane Canet, directeur technique du MBV.

Les Archers lattois :

Chantal Lassus, capitaine des équipes, capitaine de l'équipe féminine de division nationale 1, membre du comité directeur et responsable de la commission sportive. Au club depuis 1989 où elle a fait ses débuts.

Club sportif bouliste de Montpellier :

Philippe Plaud, au club depuis sa création en 1987.

Montpellier Volley Université Club : Dominique Daquin, ancien capitaine de l'équipe de France, au club depuis 2005.

Montpellier Agglomération Handball (MAHB) :



un quatuor de capitaines : Mladen Bojinovic (capitaine équipe de Serbie) qui porte le brassard sur le terrain, Michaël Guigou, Heykel Megannem (capitaine équipe de Tunisie) et Joël Abati (capitaine équipe de France).

Montpellier Université Club Canoë-Kayak :

Mélanie König pour l'équipe féminine et Thomas Hoareau chez les hommes.

Ecole de karaté de Pérols :

Sylvain Bergé, formé au club, capitaine de l'équipe masculine et en charge de toute la partie compétition du club.

Montpellier Agglomération Hockey Club :

Marek Michalovic, un attaquant de 28 ans présent au club depuis sa création en 2002.

Montpellier GRS :



Ninon Briane, 19 ans. « Elle est la chef de file du club. Elle galvanise les forces et coordonne les informations dans le groupe. Entrée au baby club à l'âge de 4 ans, elle est aussi la gymnaste phare du Montpellier GRS que toutes les filles admirent et rêvent d'imiter », expliquent Dany et Christian Pérémarti, présidents du club.

Montpellier Echecs :

le Grand Maître International Glenn Flear, capitaine de l'équipe élite (TOP 16), licencié au club depuis 1995

Montpellier Tennis de Table :

Ghislain Rolandi, le coach de l'équipe féminine.

Montpellier Agglomération Triathlon :

Aurélien Paul, 21 ans, depuis trois ans au club.

Montpellier Agglomération Patinage :

Pas de capitaine en patinage.

Montpellier Hérault Rugby Club :

Olivier Diomandé, 33 ans, talonneur, au club depuis 2003, capitaine 2007-2008.

Montpellier Roller Hockey Club :



Jean-Marc Thierion, capitaine des Mantas évoluant en Division 1. « Cet attaquant est le type même du capitaine à l'ancienne. A l'écoute, fort en gueule, capable de motiver ses troupes dans les moments les plus critiques, il a pour lui un passé sportif éloquent. Son impact actuel sur l'équipe est incontestable », commente Raphaël Facchini, directeur sportif du MRHC.

Montpellier Hérault Rugby Club :

Olivier Diomandé, 33 ans, talonneur, au club depuis 2003, capitaine 2007-2008.

Montpellier Université Club Barracudas (baseball) :

Jean-Michel Mayeur, capitaine de la saison 2006-2007 et coach. Il a notamment mené les cadets au titre de Champion de France 2007.

Montpellier Agglomération Natation Université Club :

Simon Dufour, médaille de bronze 200m Dos aux Mondiaux 2003, capitaine de l'équipe de France.

BRÈVES

NOUVEAU TITRE POUR LE MONTPELLIER ECHECS



Sophie Milliet du Montpellier Echecs a remporté début décembre le titre de vice-championne d'échecs des pays méditerranéens. Un nouveau titre à mettre à l'actif de cette jeune championne qui participait pour la première fois à cette compétition où elle représentait la France.

LE RUGBY FÉMININ AU TOP

Les Montpelliéraines du Montpellier Hérault Rugby Club sont en tête du Championnat de France de rugby féminin. En six matches, elles ont signé un parcours sans faute. Des résultats qui expliquent la sélection de treize d'entre elles aux journées de détection et de perfectionnement début décembre au Centre National de Rugby de Marcoussis. Un nouveau rassemblement est prévu début janvier, au terme duquel sera annoncée la sélection de l'Équipe de France Féminine pour 2008.

LE MAHB POURSUIT L'AVENTURE EUROPÉENNE

Les handballeurs du MAHB sont qualifiés pour le tour principal de la Ligue des champions, la plus prestigieuse des compétitions européennes. L'équipe de Patrice Canayer disputera ainsi six matches dont trois au palais des sports René Bournol devant le public montpelliérain.

AU PROGRAMME :

- ▶ Le 9 février à 19h45 :
MAHB – Gummersbach (Allemagne)
 - ▶ Le 17 février à 18h :
Ciudad Real (Espagne) – MAHB
 - ▶ Le 23 février à 17h30 :
Velenje (Slovénie) – MAHB
 - ▶ Le 1^{er} mars à 20h30 :
MAHB – Ciudad Real
 - ▶ Le 5 mars à 19h30 :
Gummersbach – MAHB
- En attente de confirmation :
MAHB – Velenje (Slovénie)

CULTURE

QUAND LA DANSE REVISITE LA VILLE

En faisant danser ensemble des jeunes enfants, des seniors et des gymnastes, Mathilde Monnier va au-delà de l'expérimentation. Elle fait de la ville une scène, et des habitants, des citoyens qui dansent.



Le solitaire a toujours le dessous

« C'est un immense cadeau », se réjouit-elle. Cela ne l'est pas moins pour Thibaut Kaiser, directeur et enseignant à l'école Robert-Fournier : « En ville, c'est clair, les enfants ont un regard neuf et, surtout, ils ont compris que la danse, c'est de la pensée ».

Lors des représentations montpelliéraines, bel enthousiasme aidant, chacun s'est élancé sur scène comme dans un territoire à soi. « Dans les rapports de pouvoir au sein de la ville, le solitaire a toujours le dessous. En m'appuyant sur ces propos, j'ai décidé de faire coexister dans la mise en scène différentes représentations de la ville selon deux axes. Le premier repose sur l'imaginaire des enfants. Le second se nourrit des représentations de plusieurs groupes de personnes (groupes sportifs, groupes de jeux...) censés représenter différentes couches sociales organisationnelles et autonomes », précise Mathilde Monnier. Alors, on dessine au sol, on avance en ordre dispersé, on construit sa représentation de la ville avec des boîtes en carton de sucre, biscuits, céréales, passant ainsi allègrement du règne du petit déjeuner à l'aire de danse. Surprenant. Mais pas moins que la partition. Auteur de la musique des Lieux de là, création de Mathilde Monnier en 1999, Heiner Goebbels joue dans Surrogate cities « d'une perspective hautement subjective. Il s'agit, de construire quelque chose qui se confronte au public pour qu'il réagisse, en découvrant dans la musique un espace où il peut entrer complètement avec ses propres associations d'idées ». Vue sous cet angle, une ville est un monde dont chacun est le citoyen. Ce n'est peut-être pas qu'une utopie. ♦

Mathilde Monnier fait rêver toute une ville. La ville est-elle aussi un sujet pour la danse ? Pas impossible avec la dernière création de Mathilde Monnier, présentée dans le cadre des Hors Séries du centre chorégraphique, au studio Bagouet, les 18 et 19 novembre derniers. Sous le titre de Maquette city, la chorégraphie propose « un modèle réduit » de la mise en scène qu'elle signe pour le compositeur allemand Heiner Goebbels, dont l'œuvre intégrale, Surrogate cities, sera interprétée en février 2008, à Berlin, par le Philharmonique de Berlin. Cet opéra, créé en 1994 à Francfort, jouit depuis d'une réputation hors pair pour oser rassembler orchestre et table de mixage. Sur le thème des villes, il touche à tout : peintures, architectures, sons, et textes d'auteurs, comme Kafka, Calvino, Paul Auster et Hugo Hamilton. 96 musiciens et 120 artistes amateurs et professionnels y participeront. Pour Montpellier, Maquette city est un projet avant tout humaniste qui rassemble petits et grands, jeunes et moins jeunes. En tout, soixante personnes, dont des membres de l'atelier « danse de salon » du club Jeanne Galzy Age d'or, ceux de Montpellier Université Club section gymnastique, et les 20 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Robert-Fournier de Saint-Jean de Cornies. Mathilde Monnier avait rêvé d'un tel projet, depuis l'âge de 14 ans, lorsqu'elle écrivait des chorégraphies pour des personnes âgées dans des maisons de retraite, avec six copines.



« Les Gragnotes », un lotissement de 26 logements quartier Malbosc à Montpellier dessinés par l'architecte Patrice Genet pour le compte d'ACM. Panneaux solaires, récupérateur d'eau de pluie, tout a été pensé dans l'esprit d'un environnement de qualité.



LOGEMENT CONSTRUIRE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Grâce au Schéma de Cohérence Territoriale et au Programme Local de l'Habitat, Montpellier Agglomération s'est fixée comme objectif la construction de 30 000 logements neufs d'ici 2012, sur son territoire. Une offre qui doit être diversifiée pour répondre, au cas par cas, aux demandes. L'Agglomération doit aussi maîtriser les coûts, économiser l'espace et apporter un plus environnemental. Un vrai défi pour accompagner une démographie toujours en hausse et préserver une qualité de vie qui permet de bien vivre ensemble. Eclairage.

SCOT et PLH, les outils indispensables de l'Agglomération



chute de la construction, flambée des prix, le Programme Local de l'Habitat (PLH), en 2002 et 2003, lors de son élaboration, avait révélé une crise sévère du logement. Une crise partagée par toute la France, touchant en particulier les régions attractives comme l'Agglomération de Montpellier. Il faut savoir que, depuis 1999, l'Agglomération maintient, selon l'INSEE, un rythme de croissance soutenu de l'ordre de 1,6%, soit plus de 6 000 habitants supplémentaires par an. Au-delà de la croissance démographique, Montpellier Agglomération devait, en effet, faire face à trois difficultés : une chute de la construc-

Il faut savoir qu'en 40 ans, pendant que la population a été multipliée par 2, l'espace urbanisé a été multiplié par 10.

Marine, 23 ans et Pierre, 27 ans, vont bientôt se marier. Ils habitent Castries et sont à la recherche d'un appartement pas trop loin des parents. Ils sont tous deux très attachés à leurs familles et envisagent d'avoir un bébé. Les futurs grands-parents sont ravis. Ils pourront pouponner quand Marine reprendra son travail. Problème : comment envisager de se loger quand on a de petites payes et que les prix demandés dépassent son budget ? Marc, 18 ans, est ardéchois. L'an prochain, après le bac, il envisage de faire médecine à la Faculté de Montpellier.

Il n'est plus acceptable que les ménages les plus modestes soient contraints de s'exiler toujours plus loin de Montpellier et de gaspiller le foncier dans un contexte de crise de logement qui pénalise le plus grand nombre.

Il doit trouver une chambre en cité U ou un studio. François, 32 ans, dessinateur, vient d'arriver de Strasbourg, recruté à Montpellier par une grande société de jeux multimédia. Il est content, la ville lui plaît, la seule ombre à son enthousiasme : le prix de l'immobilier. Il y a urgence pour lui car sa

femme et ses deux enfants doivent le rejoindre dans quelques mois. Marie et Jean sont deux retraités dynamiques de la banlieue lyonnaise qui voudraient se rapprocher de leurs enfants. Mais comment faire quand on habite en HLM et que l'on n'a pas une grosse retraite ?

Ces quatre cas sont tout à fait représentatifs d'une demande pressante de logements dans notre Agglomération. Une demande à laquelle l'Agglomération veut apporter une réponse.

30 000 logements construits d'ici 2010

Manque d'offres de logements,

notamment en périphérie, une demande difficilement satisfaite pour toute une série de catégories de la population, en particulier les personnes handicapées et les étudiants, et enfin une flambée des prix des terrains et de la construction. Les conséquences de cette crise pouvaient freiner l'attractivité et le développement de l'Agglomération, mais aussi atteindre le lien social en éloignant les jeunes de leur famille, hors du territoire communautaire. Il fallait que Montpellier Agglomération réagisse fortement et pour cela se doter d'outils. Des outils à la fois de diagnostic du parc immo-

QU'EST-CE QUE LE SCOT ?

C'est un document de planification, qui définit, pour 20 ans, les grandes orientations d'aménagement du territoire communautaire. Le SCOT fixe les limites entre les espaces urbains ou voués à l'urbanisation et les espaces naturels et agricoles.

Le SCOT organise, dans l'espace et dans le temps, les conditions du développement durable du territoire. Le SCOT organise et harmonise dans l'espace et dans le temps, les conditions du développement durable du territoire en préservant particulièrement les espaces verts, véritables « poumons » de l'Agglomération..

LE CHIFFRE

4 999

c'est le nombre de logements autorisés dans l'Agglomération de Montpellier en 2006.



bilier existant, en particulier, et prévisionnels pour répondre aux besoins toujours croissants de la population. Adopté à l'unanimité en 2004 par le Conseil d'Agglomération, le PLH a pour objectif la construction de 4 000 logements par an, dont 2 000 logements sociaux. Ce PLH, en liaison étroite avec chacune des 31 communes et avec les acteurs et professionnels de l'habitat, vient d'être révisé le 16 mai 2007 à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération. Nouvel objectif : la production de 5 000 logements neufs par an, soit 30 000 jusqu'en 2012.

Lutter contre l'étalement urbain.

Le second outil qui a permis d'optimiser la politique de Montpellier Agglomération est le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), adopté lui aussi à l'unanimité le 17 février 2006.

Premier SCOT de France, il a été élaboré en trois ans autour d'un réel consensus politique. Sa valeur a même été saluée à travers le Grand prix de l'urbanisme 2005 attribué à Bernard Reichen, l'urbaniste du SCOT de Montpellier Agglomération.

Ce SCOT se fonde sur trois grandes valeurs : une valeur environnementale qui conduit à préserver le capital naturel, agricole et paysager, source d'attractivité et de développement pour l'ensemble du territoire ; une valeur sociale qui conduit à promouvoir une ville des proximités accessible à tous, proposant une offre

Le SCOT conduit notamment à préserver le capital naturel, agricole et paysager, source d'attractivité et de développement pour l'ensemble du territoire.

de logements diversifiée tout en rapprochant l'emploi, les services urbains et les transports ; enfin une valeur économique qui conduit à intensifier le développement et à économiser l'espace. Et il y a urgence ! Le laisser-faire des dernières décennies a conduit à des dérives qui ne sont plus acceptables. Il n'est plus acceptable de laisser se dégrader nos paysages et notre qualité de vie, il n'est plus acceptable que les ménages les plus modestes soient contraints de s'exiler toujours plus loin de Montpellier, il n'est plus acceptable de gaspiller le foncier dans un contexte de crise de logement qui pénalise le plus grand nombre !

Il faut savoir qu'en 40 ans, pendant que la population a été multipliée par 2 (de 200 000 à 400 000 habitants), l'espace urbanisé a été lui multiplié par 10 (de 1 000 à 10 000 ha). La lutte contre l'étalement urbain est donc aujourd'hui une priorité. L'un des grands objectifs du SCOT est de diminuer de moitié le rythme annuel de consommation d'espace par l'urbanisation (150 ha au lieu de 300 ha par an), tout en assurant un développement et une croissance démographique importants de 1,6 % par an, soit + 100 000 habitants en 2020.



(c) Gaston Bergeret

Bernard Reichen

LE CONCEPTEUR DU SCOT DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

« J'étais intéressé par le côté transversal du SCOT qui impliquait de constituer une équipe autour de l'économie, des grands paysages et de l'urbanisme. L'intérêt du SCOT est de s'interroger sur comment équilibrer les fonctions et les territoires. Avec l'échelle de 1 000 hectares qui est celle du SCOT de Montpellier Agglomération, on peut établir un véritable processus de développement durable, on peut dégager des lignes de forces et l'on peut relier, au lieu de les séparer, protection et développement du territoire dans un même concept. Dans notre travail sur le SCOT de l'Agglomération de Montpellier, c'est cette échelle là qu'on a voulu identifier, avec la définition de douze zones d'enjeux qui reprennent les problématiques générales du SCOT, en les traduisant par des modes d'expression pré-opérationnels. Ces études co-dirigées par l'Agglomération et les communes concernées servent à divulguer l'esprit du SCOT à l'échelle du projet urbain. C'est une façon d'encadrer le développement avec une position claire de la puissance publique. Cet avantage de la clarté, même le secteur privé en est demandeur. Pendant 20 ans, le territoire a été abandonné à une espèce de laisser-faire. Or, quand il y a une volonté politique, la capacité à intervenir sur le territoire existe. »

BERNARD REICHEN EN 7 DATES

- 1943 : naissance à Luxeuil-les-Bains
- 1965 : diplômé de l'École spéciale d'architecture de Paris
- 1968 : chef de projets à l'agence Arc (J.-C. Bernard), où il s'occupe surtout de la réalisation de grandes infrastructures en montagne.
- 1973 : fonde avec Philippe Robert l'agence Reichen et Robert remarquée notamment pour ses reconversions de bâtiments industriels en logements ou en structures de loisirs.
- 1999 : chargé de concevoir l'un des sites des Jeux Olympiques d'Athènes de 2004.
- 28 novembre 2005 : Grand prix de l'urbanisme pour l'ensemble de son œuvre et notamment l'élaboration du SCOT de Montpellier Agglomération.
- 2006 : mène 3 projets importants : l'aménagement sur 4 500 ha de la vallée entre Rabat et Salé (Maroc), celui d'un quartier de Shanghai et le réinvestissement des friches industrielles de la région liégeoise (Belgique).

Un habitat proche des infrastructures et des transports en commun



Se loger, c'est avoir un toit. C'est aussi pouvoir bénéficier de la meilleure qualité de vie possible. La proximité des équipements y joue un rôle essentiel. Se déplacer facilement avec des transports en commun, pratiquer un sport ou une activité culturelle, faire ses courses, mettre bébé à la crèche, se promener dans un parc, se rendre à son travail, tout

cela est bien plus agréable quand ces services sont proches du domicile. C'est pourquoi, de plus en plus de communes, en particulier Montpellier, ont recours aux Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) qui dans leur programme tiennent compte de ces paramètres. Prenons, par exemple, la ZAC Malbosc près du quartier de la Mosson à Montpellier, réalisé par la SERM de Montpellier. Cette

ZAC, en voie d'achèvement, proposera plus de 2 000 logements neufs dont 1 000 logements collectifs. Cette ZAC se caractérise par une offre diversifiée. Il y a, en effet, dans le programme, 25% de logements sociaux et 20 % à destination de personnes qui ont le projet, dans quatre ans, de devenir propriétaires de leur logement. Malbosc, desservie par la ligne 1 du tramway, accueille, une crèche,

des écoles, le collège d'Alco, le lycée Jean Monnet, un pôle culturel et un parc public. Ce nouveau quartier s'est adapté à son environnement naturel en conservant ses espaces boisés et en mettant en valeur un parc public de 30 ha. Malbosc prévoit également des équipements commerciaux et un pôle d'affaires pour être un quartier à part entière, pas seulement un quartier résidentiel.

QU'EST-CE QU'UNE ZAC ?

C'est une zone à l'intérieur de laquelle la collectivité publique décide d'intervenir pour procéder à la réalisation coordonnée d'équipements publics (eau potable, égouts, routes, écoles, maison pour tous...) en vue d'aménager des terrains, qu'elle a acquis ou qu'elle acquerra, pour les céder ensuite à des utilisateurs publics ou privés. Le projet d'urbanisme de la ZAC est établi autour d'un programme de construction et d'équipements publics précis (logements, activités, équipements).

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 25 ans le parc de logements sociaux a doublé à Montpellier, passant de 9,5% à 20,5%.

QUAND LES LOCATAIRES VEULENT DEVENIR PROPRIÉTAIRES



La location accession est une réponse innovante à la demande croissante des familles de devenir propriétaires.

Ces opérations qui se multiplient dans l'Agglomération permettent aux ménages modestes, en particulier ceux ne disposant pas d'apport personnel, d'acquérir un logement. Le principe est simple : ils sont pendant quatre ans locataires de leur logement avant de contracter un prêt pour en devenir propriétaire. Cette phase locative leur permet de constituer leur épargne et donc de diminuer leur besoin d'endettement. S'ils sont contraints de renoncer à leur projet d'accession, ils bénéficient d'une garantie de rachat et de relogement.

Parmi les maisons proposées à la location accession : 19 pavillons baptisés « Le Casale » dans le quartier Malbosc construits dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) et les Villas du soleil, 14 maisons à étage avec jardin.

Gestion de l'énergie grâce à une production d'eau chaude solaire individuelle, gestion de l'eau avec des mitigeurs thermostatiques, ouverture en toiture pour un éclairage zénithal et une ventilation naturelle des logements... Le souci écologique et économique a primé dans la conception de ces logements sociaux. Tous les locataires ont fait la démarche d'acquérir leur maison.

LES CLÉS DE LA LOCATION ACCESSION

Qui peut postuler ?

Les personnes ne dépassant pas les plafonds Prêt Accession Sociale, soit plus de 60 % de la population.

Exemple : pour un ménage avec deux enfants, le plafond de ressources est fixé à 35 959 euros annuels, nets imposables.

Quels sont les avantages ?

Pendant la phase locative, l'accédant bénéficie de l'APL accession et d'un loyer plafonné (7,14 euros/m² de surface utile). Puis au moment de l'achat, il profite d'une TVA à 5,5 % ainsi que d'une exonération des droits de mutation et de la taxe foncière pendant 15 ans.

Quelles sont les obligations des accédants ?

Acquérir le logement dont il est locataire dans un délai de 4 ans et ne pas le revendre avant 10 ans.

Quelle est la procédure ?

Les candidats doivent demander par courrier un dossier auprès d'ACM, le remplir et l'adresser par la poste à ACM. Ce dossier comprend une simulation de prêt, qui sera examinée par une commission.

RENCONTRE AVEC

Patrick Genet architecte



Quel rôle joue le label Haute Qualité Environnementale (HQE) dans votre travail d'architecte ?

Patrick Genet : Plutôt que de parler de HQE, je préfère parler de développement durable dans le domaine de la construction. C'est une notion plus large qui place l'utilisateur au centre du problème. L'habitant d'un logement est aujourd'hui de plus en plus exigeant. Il veut bénéficier d'espace, de lumière mais aussi de matériaux recyclables qui ne portent pas atteinte à sa santé. Il veut aussi faire des économies d'énergie. Il nous faut prendre en compte tous ces paramètres quand nous construisons.

Comment les matériaux écologiques évoluent-ils ?

P.G. : Il existe de nouvelles peintures, de nouveaux systèmes d'isolation, des panneaux photovoltaïques de dernière génération... Mais il faut dire que c'est un peu la pagaille pour s'y retrouver. Il n'existe aucun annuaire actualisé et chaque architecte doit faire sa propre base de données technique. Au-delà des nouvelles techniques, je voudrais affirmer que le développement durable dans la construction, c'est aussi et surtout une vraie question de bon sens. Plutôt que de faire venir des matériaux de loin, il faut se servir de ce que l'on a près de chez soi. En cuisine, pourquoi importer un légume et un fruit de l'autre bout du monde hors saison en gaspillant du pétrole ? Dans la construction, c'est pareil ! Pour que l'environnement soit pris en compte efficacement, il

faut que l'habitant de la maison se sente concerné et fasse des gestes simples comme celui d'éteindre la lumière en sortant ou d'ouvrir sa fenêtre régulièrement pour éviter les climatiseurs.

Cette prise en compte de l'environnement n'est-elle pas surtout réservée à la catégorie « des bobos », les bourgeois bohèmes ?

P.G. : Non, cela concerne tout le monde. La meilleure preuve c'est la prise de conscience des bailleurs et des locataires sociaux, unis dans une même démarche, celle des économies de charges. Le photovoltaïque, par exemple, se généralise dans les logements sociaux et permettent de chauffer à moindre coût l'eau, les lampes à basse consommation sont aussi de plus en plus courantes. Croyez-moi, ces nouveaux locataires sont heureux de pouvoir faire des économies et participer à la protection de la nature.

Patrick Genet est conseiller national de l'Ordre des architectes. Parmi ses réalisations pour ACM « la résidence le Pavillon » à côté de la Gare, « les Maisons de Massane » dans le quartier les Hauts de Massane, « la Résidence Charles Perrault » dans le quartier Pas du Loup. Il a aussi participé à la réhabilitation de 125 logements dans ce même quartier.

Il finalise le projet « les Graniottes » une résidence dans le quartier Malbosc particulièrement conçue en fonction de l'environnement avec entre autres un récupérateur d'eau de pluie.

Construire pour tous

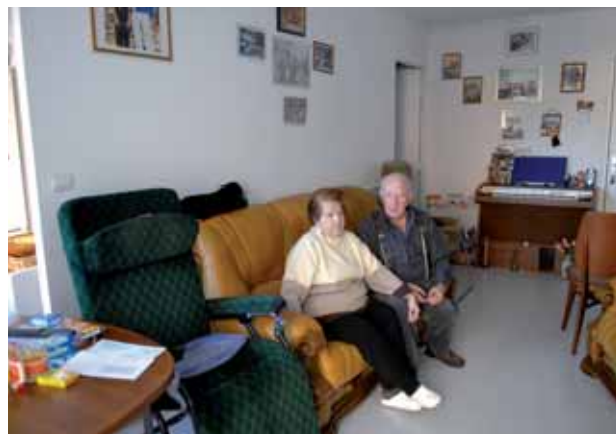


3 000 LOGEMENTS SOCIAUX POUR LES ÉTUDIANTS

Montpellier bénéficie d'une forte tradition universitaire avec ses trois universités de renommée internationale. Elle fait l'objet d'un attrait considérable (notamment d'étudiants étrangers) du fait de sa situation géographique, mais aussi de la diversité de son offre de formations et des nombreux laboratoires de recherche qui y sont implantés. Avec plus de 63 000 étudiants recensés à la rentrée 2003-2004, l'aire urbaine de Montpellier se classe au 2^e rang national des sites d'enseignement supérieur français en terme de poids des étudiants dans la population (12 %). L'accueil des étudiants constitue un élément essentiel de l'attractivité et du rajeunissement de l'Agglomération montpelliéraine pour les années à venir. Si la Communauté d'Agglomération veut confor-

ter sa position de ville universitaire à l'échelle européenne, elle doit s'assurer à la fois de la qualité des enseignements et de la recherche qui y sont menés, mais aussi des bonnes conditions d'étude qui sont proposées aux étudiants. Faire en sorte que chacun soit logé dans des conditions décentes et abordables en est un des principaux enjeux. Cette mission est menée

projectif de 3 000 logements sociaux afin de mettre en œuvre un rattrapage important tout en répondant à la croissance des effectifs. Ces logements seront répartis pour 2/3 à Montpellier (1 900 logements) et pour 1/3 dans les communes de la 1^{er} couronne desservie par le tramway (Grabels, Juvignac, Saint-Jean-de-Védas, Lattes, Castelnau le Lez et Le Crès), soit 1100 logements.



en étroite collaboration avec le Crous. Le Schéma d'Agglomération du logement étudiant prévoit d'ici 2012 un ob-

Ceci devrait permettre un rééquilibrage de l'offre actuellement quasiment exclusivement concentrée sur la ville de Montpellier.

PRÈS DE 33 000 HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION ONT PLUS DE 75 ANS

Le maintien à domicile est la priorité des politiques publiques en direction des personnes âgées. Pour autant, des besoins importants existent en matière d'équipements spécifiques. Du fait de la priorité accordée au maintien à domicile, ces équipements sont destinés à accueillir des personnes de plus en plus âgées et dépendantes. En août 2006, 2 970 places étaient recensées à l'échelle des 31 communes de l'Agglomération soit un taux d'équipement de 110

PERSONNES HANDICAPÉES : ACCESSIBILITÉ ET AUTONOMIE

L'Agglomération de Montpellier concentre 48 % des places du département de l'Hérault en établissements spécialisés pour personnes handicapées. Les besoins prioritaires identifiés concernent :

- d'une part une maison d'accueil spécialisée (MAS), d'une cinquantaine de places, destinée aux personnes gravement handicapées et dépendantes,
- d'autre part le développement d'une offre en logements autonomes adaptés, notamment au sein des futurs program-



Bertrand de Ventadour, 34 logements dont 10 parfaitement adaptés aux personnes handicapées. Une réalisation ACM/GIHP.

lits pour 1 000 habitants de plus de 75 ans, inférieur à la moyenne nationale qui est de 130. L'INSEE estime la population de plus de 75 ans dans la Communauté d'Agglomération à 32 400 habitants ce qui impliquerait donc, pour atteindre la moyenne nationale, une offre de 1 200 lits supplémentaires par rapport à l'offre d'hébergement actuelle. À ce jour, 11 établissements représentant 667 lits supplémentaires ont reçu l'agrément et doivent ouvrir d'ici 2009. Le retard sera compensé d'ici 2012.

mes immobiliers publics ou privés, conformément à la réglementation qui prévoit désormais que l'ensemble des logements en rez-de-chaussée ou desservis par un ascenseur seront adaptés aux handicapés moteurs. Le PLH retient par ailleurs, sous forme d'opérations expérimentales au sein du parc social, la réalisation de petits programmes (10 logements par an environ) adaptés à des handicaps spécifiques et disposant de services d'accompagnement.

Réhabiliter le patrimoine



L'OPAH est une opération incitative qui permet de créer des conditions favorables à la réalisation de travaux dans les logements ou parties communes d'immeubles pour des propriétaires occupants, des bailleurs et des copropriétés. Elle donne la possibilité aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation réalisés par des professionnels. De manière générale, les travaux subventionnés portent sur l'installation des éléments de confort, la mise aux normes, l'amélioration de la sécurité et de la salubrité du logement. Ils concernent également l'amélioration des parties communes de l'immeuble et / ou leur consolidation avec des travaux de toiture, façades, cages d'escalier, réseaux...

Une équipe d'animation composée d'architectes et d'urbanistes est chargée d'aider les propriétaires dans l'établissement de leur projet et de leur plan de financement.

Depuis le début des années 90, six OPAH se sont succédées sur la ville de Montpellier. Elles ont permis de réhabiliter plus de 1100 logements et environ 380 façades dans les quartiers Candolle, Sainte-Anne, Gambetta-Figuerolles, Méditerranée-Gare, Ecusson, Cathédrale-Rectorat et Boutonnet Beaux-Arts. Aujourd'hui, dans le cadre de l'opération «Montpellier Grand Cœur», une 7^e OPAH, dite de renouvellement urbain (OPAH RU), est conduite sur les quartiers Gambetta, Clémenceau et la partie Nord de l'Ecusson jusqu'en 2009 et une 8^e OPAH RU Sud Ecusson Laissac Gare est lancée (2007-2012).

OPÉRATION

Rénover pour louer

Si vous êtes propriétaires de logements vacants nécessitant des travaux d'amélioration avant location, Montpellier Agglomération, le Département, l'ANAH et l'Etat vous apportent des aides financières exceptionnelles.

Comment en bénéficier ?

- il suffit d'être propriétaire d'un logement depuis plus de 15 ans, situé à l'est de l'Agglomération,
- de confier ces travaux à des professionnels,
- de louer ce logement pendant au moins 9 ans à un loyer réglementé.

Renseignement : 04 67 13 69 62
www.anah.fr

LE CHIFFRE

100

c'est le nombre d'entreprises artisanales de l'Agglomération qui ont un marché public avec ACM pour assurer la maintenance du parc de logements.

LE CHIFFRE

2 666 665

EUROS

c'est le montant attribué par Montpellier Agglomération par délégation à l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat)

LE CHIFFRE

13

MILLIONS D'EUROS

c'est la somme consacrée par les ACM pour la réhabilitation de son parc de logements.

Des travaux qui peuvent être lourds (façades, étanchéité) ou d'entretien courant (peinture des cages d'escalier, fuite d'un robinet, changement d'un lavabo ...)

AGORA, CITÉ INTERNATIONALE DE LA DANSE TOUT L'ART CHORÉGRAPHIQUE RÉUNI EN UN MÊME LIEU

L'Agora sera un lieu unique au monde. Il accueillera le Centre National Chorégraphique Languedoc-Roussillon, Montpellier Danse, mais aussi des espaces de spectacles ainsi que des studios de répétition et d'hébergement pour accueillir des artistes en résidence qui monteront leurs créations à Montpellier.

Après la mise en valeur du site par l'implantation du Centre Chorégraphique de Montpellier en 1996, suivie de la rénovation des locaux de Montpellier Danse en 2000, Montpellier Agglomération rénove et agrandit l'ancien couvent des Ursulines, bâtiment classé à l'inventaire des Monuments Historiques au cœur du centre historique de Montpellier pour un montant de 9,54 millions d'euros HT. Les deux phases de travaux seront orchestrées par le cabinet d'architecture DAEDALUS de Montpellier. Montpellier Agglomération entend ainsi donner une place de choix à la danse et à la

création artistique. L'Agora, Cité Internationale de la Danse, sera un lieu de convergence, d'échanges et de rencontre entre le public, les artistes et la création confortant la place de Montpellier et son Agglomération comme cité culturelle européenne et capitale de la danse. L'Agora regroupera le célèbre Festival d'été et la saison de Montpellier Danse ainsi que le Centre Chorégraphique National Montpellier Languedoc-Roussillon (CCNM) au sein du couvent des Ursulines entièrement rénové d'ici 2010. Ainsi, l'Agora, Cité Internationale de la Danse, sera un lieu unique au monde entièrement dédié à la création et la diffusion de la danse.

1 PREMIÈRE PHASE : De 2008 à 2010

Cette tranche de travaux sera principalement axée sur la rénovation de la chapelle, la tour du couvent des Ursulines, l'aile centrale du bâtiment ainsi qu'une partie donnant sur le boulevard Louis Blanc.

Montpellier Agglomération réalisera des espaces spécifiquement dédiés aux professionnels et aux compagnies invités sous forme de résidences d'artistes : 2 studios de création et de répétition de 205 et 300m², destinés à l'accueil régulier des compagnies de danse de l'Agglomération de Montpellier et de compagnies de danse hexagonales ou internationales dans le cadre de résidences. Le studio de 300m² offrira également la possibilité d'accueillir une centaine de spectateurs. Au total, ce seront quatre studios, dont deux déjà existants, au Centre Chorégraphique National qui participeront au rayonnement de l'art chorégraphique dans l'Agglomération. 6 hébergements sont prévus pour des résidences

LE CHIFFRE

9 540 000

MILLIONS D'€

FINANCEMENT PREVISIONNEL

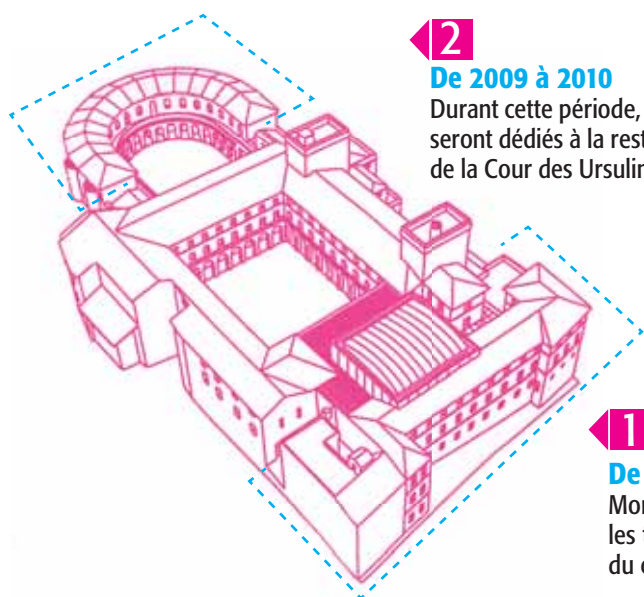
Montpellier Agglomération : 5 940 000 €
Région Languedoc-Roussillon : 1 800 000 €
État : 1 800 000 €

d'artistes de 220m² répartis sur les deux niveaux supérieurs de l'aile du bâtiment située boulevard Louis Blanc. Montpellier Agglomération entend ainsi développer les résidences de création permettant de développer des synergies entre les artistes locaux, nationaux et internationaux. Plusieurs espaces seront également dédiés à l'accueil des publics : un des deux studios de répétition est conçu pour accueillir environ 100

personnes afin de présenter des lectures-démonstrations, des créations en cours... Il y aura aussi un important espace d'accueil polyvalent de 230m² situé au rez-de-chaussée de la chapelle pour accueillir rencontres, débats, conférences, expositions et présentation de spectacle.

2 DEUXIÈME PHASE : De 2009 à 2010

Cette cour, aménagée en théâtre plein air sera utilisée pour les représentations de plein air du Festival Montpellier Danse. Les travaux comprendront : la rénovation de l'espace de diffusion de la Rotonde, la restauration des façades intérieures et extérieures du site, l'aménagement de 5 loges de 4 personnes destinées aux artistes et situées au rez-de-chaussée de l'aile centrale, la mise en œuvre d'une accessibilité complète du lieu, notamment pour les personnes à mobilité réduite. ♦



2

De 2009 à 2010

Durant cette période, les travaux seront dédiés à la restructuration de la Cour des Ursulines.

1

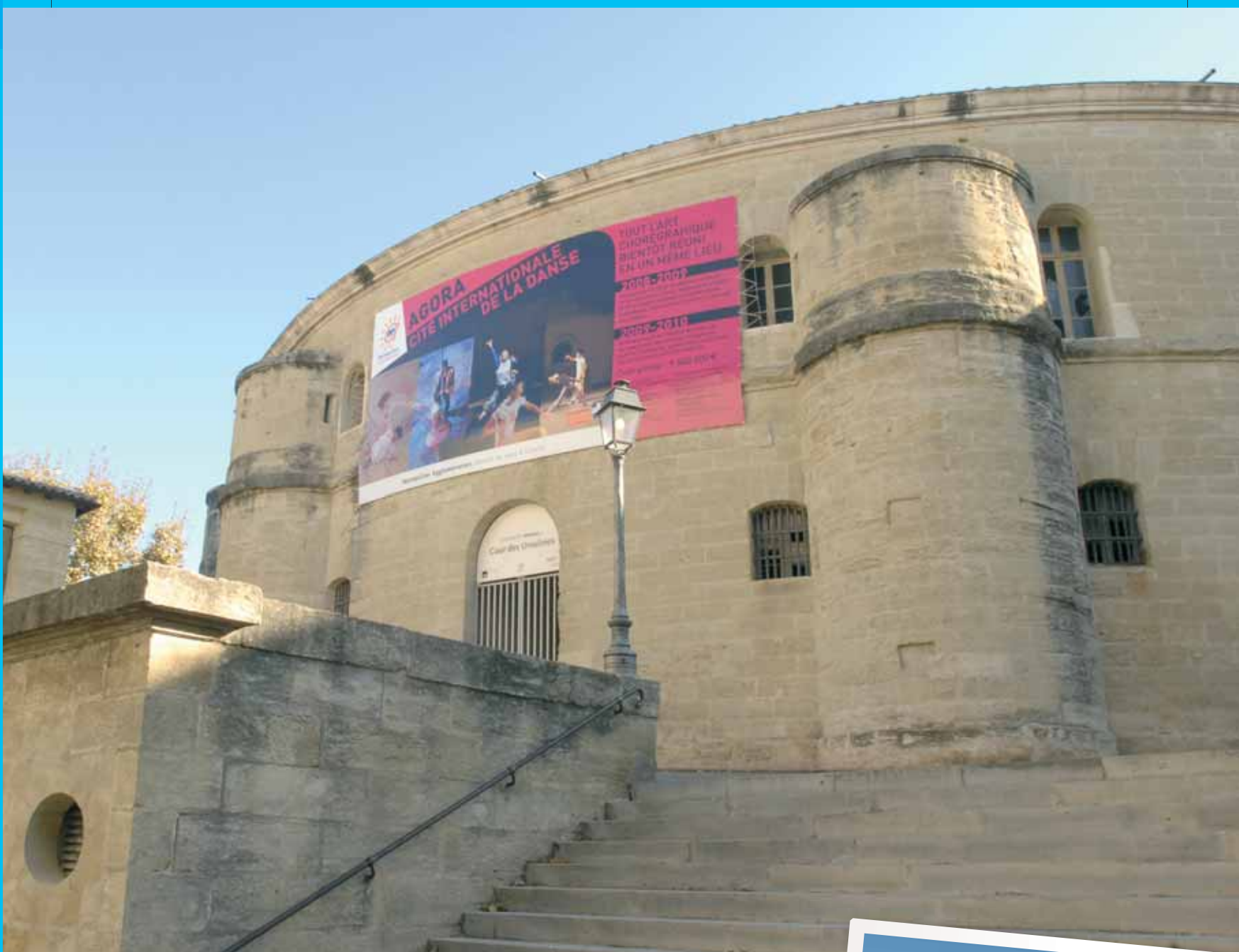
De 2008 à 2010

Montpellier Agglomération poursuit les travaux de rénovation et d'extension du couvent des Ursulines.

PAROLES D'ARCHITECTE

« Les anciennes destinations du lieu, couvent d'abord et puis prison, presque signifiées par leur volume d'origine, bombées et curvilignes, semblent renfermer solidement leurs secrets au plus profond d'eux même. La nouvelle destination du couvent des Ursulines, Cité Internationale de la Danse, se constitue en revanche en tant qu'ouverture à la mémoire de la ville et espace d'évolution de son identité culturelle. Il sera donc question de glisser dans cet univers fait de pierre et de mémoire, une écriture respectueuse du passé dans une articulation résolument contemporaine. »

Federico Russo
Daedalus Architecture



La **cour des Ursulines** rénovée sera utilisée comme théâtre de plein air et pour les représentations du festival Montpellier Danse.



La **façade des Ursulines** donnant sur le boulevard Louis Blanc. 4 studios de répétition participeront au rayonnement de l'art chorégraphique.



La **Rotonde** accueillera le public et des spectacles. 5 loges destinées aux artistes seront aménagées.

Ça s'est passé à...

SUSSARGUES

JOURNÉE DU TÉLÉTHON



Photo : D. R.

Pour la 4^e année consécutive, Sussargues a organisé le Téléthon avec pour seul objectif d'animer le village et de rapporter un maximum d'argent pour la recherche contre les maladies rares dont souffrent encore trop de gens. Petit-déjeuner avec les viennoiseries de la boulangerie Valette, ping-pong, country, repas, VTT, danse, jeux pour les enfants, tombola, gaufres à gogo, buvette, lâcher de ballons, danse, théâtre... Tous les ingrédients étaient réunis pour une belle journée au cours de laquelle 2 000 euros ont été recueillis.

LE CRÈS

DES BÉNÉVOLES MIS À L'HONNEUR



Photo : D. R.

A l'occasion de la remise d'un chèque de plus de 42 000 euros collectés pendant la durée du Téléthon du Crès aux représentants de l'AFM le lundi 17 décembre 2007, la municipalité a décerné la médaille de la ville à l'ensemble des organisateurs de la manifestation de la commune. Par ce geste, elle souhaite mettre à l'honneur, tous les bénévoles qui, depuis plusieurs années, se sont investis dans cet événement majeur de la vie sociale et festive de la commune.

BAILLARGUES

TRADITION Fêtes d'hiver 2008



Photo : D. R.

La fête d'Hiver 2008 de Baillargues se déroule du vendredi 4 au dimanche 13 janvier. Elle est, cette année, organisée par la classe de 1989, sous l'égide de la municipalité, en partenariat avec le Comité des Fêtes et le Club Taurin «Le Sanglier».

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA FÊTE

Vendredi 4 janvier

19h : Inauguration de la Fête
Vernissage de l'Exposition
«Au Fil des Arlésiennes» - Médiathèque Jean Matte

Samedi 5 janvier

12h30 : Taureaux sur le Plan
13h : Apéritif animé par une Peña - Grillades organisées par la classe 89
15h : Taureaux sur le Plan

18h : Remise des Cocardes

Dimanche 6 janvier

12h30 : Taureaux sur le Plan
13h : Apéritif animé par une Peña
15h : Taureaux sur le Plan
17h : Loto organisé par la classe 89 -

Salle des Fêtes

Vendredi 11 janvier

20h : Repas sur réservation - Salle des Fêtes
22h : Grand bal à Papa
Salle des Fêtes

Samedi 12 janvier

12h30 : Taureaux sur le Plan
13h : Apéritif animé par une Peña
Grillades organisées par la classe 89

15h : Taureaux sur le Plan

Dimanche 13 janvier

12h30 : Taureaux sur le Plan
13h : Apéritif animé par une Peña
15h : Taureaux sur le Plan

MURVIEL LES MONTPELLIER

Photo : D. R.



HUMOUR

Wally en vedette

La Compagnie Art mixte accueille, samedi 9 février à 21h à la salle Lamouroux, le dernier spectacle de l'Aveyronnais Wally à l'occasion de la soirée Le Rat des chants.

A la fois chanteur, musicien, humoriste, faiseur de «chansons courtes», inventeur de «l'art content pour rien», Wally est un artiste

d'art brut qui casse les formes à la façon d'un plasticien. Dans «Absurdités protéiformes», Wally n'est plus tout à fait seul puisqu'il aura pour partenaire, un écran géant et sa guitare en bois.

Tarifs : de 5 à 10 euros.

Tél. : 04 67 47 73 48.

www.artmixte.com

AGGLOMÉRATION

EXPOSITION

Léo Malet poursuit son voyage dans l'Agglo



Après avoir été exposée à la médiathèque Centrale d'Agglomération Emile Zola en décembre 2006, la grande exposition «Léo Malet revient au bercail» est partie sur les routes des communes de l'Agglomération afin que chacun puisse découvrir l'un des plus célèbres maîtres du roman policier.

► Du 21 janvier au 10 février 2008 : Beaulieu, salle polyvalente

► Du 12 février au 8 mars 2008 : Montferrier, bibliothèque municipale

► Du 11 au 29 mars 2008 : Montpellier, Maison Pour Tous Marie Curie, quartier Celleneuve, lieu de naissance de Léo Malet...

LAVERUNE



MUSIQUE

Le Conservatoire en concert

Un quatuor à cordes de professeurs du Conservatoire National de Région de Montpellier. Dans le cadre des concerts déconcentrés organisés par Montpellier Agglomération dans les communes, donnera un concert le samedi 2 février à 20h30 dans le Salon de musique du Château des évêques. Au programme : Franz Schubert, quatuorsatz en do mineur, Anton Webern, Langsammer satz et Felix Mendelssohn, quatuor en fa mineur, op.80.

Entrée libre, dans la limite des places disponibles.
Tél. : 04 99 51 20 00.

BEAULIEU

CHANTIER

Une future salle polyvalente au cœur de la commune



(c) cabinet d'architecture Chantale Enrici

Construite en 1939, la cave coopérative de Beaulieu n'est plus active depuis que les vignerons de la commune vinifient leur production auprès des Vignerons du Bérange à Vendargues. La municipalité a depuis racheté cette « Grappe Vermeille » pour la réhabiliter et la transformer en salle polyvalente dédiée aux associations. L'architecte en charge de ce projet, Chantal Enrici, a pris soin

de conserver l'âme de ce bâtiment, patrimoine de la commune, dans sa réhabilitation. Le chantier a débuté avant l'été et le gros œuvre vient de s'achever pour une livraison prévue à la fin de l'année. Cet équipement municipal compte trois niveaux : un rez-de-chaussée avec une future salle de spectacle de 400m², un 1^{er} étage où seront construites plusieurs salles pour différentes activités associatives

dont une salle de conférence, et un 2^e étage avec une grande une salle multisports notamment pour le judo et deux salles de danse. Des bureaux pour les associations seront réalisés dans l'ancien logement de fonction du régisseur de la cave. Une visite de chantier sera organisée mi-février par la municipalité pour présenter l'avancée des travaux de ce projet phare de Beaulieu.

MONTPELLIER

CULTURE

Appel à projets pour QuARTiers

Dans le cadre de la préparation de la cinquième édition de Montpellier quARTiers libres, la Ville de Montpellier lance son appel à projets artistiques. Il doit permettre à tous les artistes montpelliérains, non révélés autant que confirmés, de participer à la sélection de cette grande manifestation. Arts vivants (musique, danse, cinéma, théâtre, arts de la rue et arts du cirque), arts plastiques et arts numériques seront à l'honneur dans les rues de la ville les 26, 27 et 28 septembre prochains.



Photo : Ville de Montpellier

Les dossiers doivent être retirés auprès de la direction de l'action culturelle jusqu'au 18 janvier et être rendus avant le 24 janvier 2008.

Direction de l'Action Culturelle.

Tél. : 04 67 34 88 84.

Photo : Ville de Montpellier



Ça s'est passé à...

CLAPIERS

MOMENTS FÉRIQUES AU MARCHÉ DE NOËL



Moment féérique, le Marché de Noël a largement tenu ses promesses. C'est à la nuit tombée que, le vendredi 8 décembre, les quarante exposants ont ouvert leurs étales sur l'esplanade Jean Jaurès. Montés sur des échasses, la «Reine des glaces», une «Elfe» et la «Chauve-souris blanche» ont survolé ce marché, animé par la fanfare «Madame et ses Robert», où, comme il se doit, le Père Noël accompagné de ses petits lutins du Service Jeunesse ont été les vedettes.

JUVIGNAC

131 EXPOSANTS AU MARCHÉ DE NOËL



Pour le marché de Noël, 131 exposants, durant trois jours, ont tenu salon dans des mini échoppes sur les Allées de l'Europe et le parvis de la mairie. Créé il y a sept ans par le service des Affaires Culturelles de la mairie, ce marché de plein air s'inspirait des marchés de l'Est de la France, avec ses pains d'épices, ses marrons grillés et son vin chaud à la cannelle. Ce marché bigarré et joyeux a attiré la foule des grands jours.

COURNONTERRAL

MARCHÉ DE NOËL

Du 30 novembre au 2 décembre, 24 exposants, artistes et artisans, ont présenté leurs dernières créations, bijoux, accessoires, objets de décoration, mosaïques, toiles et sculptures, au troisième marché exposition de Noël.

FABREGUES

SPORT

Gala national de boxe thaïlandaise



Le 2 février, le Muay Thai Panitchak de Fabrègues, club spécialisé dans la boxe thaïlandaise, accueille un Grand Gala national VXS1, à la salle José Janson. Au cours de ce show, neuf combats dont six de classe A seront présentés par des compétiteurs de tout le Sud de la France. Sur le ring, notamment, le Fabrèguois Davy Belvisi, vice-champion d'Europe, qui remettra

en jeu sa ceinture nationale du championnat VXS1, dans la catégorie des moins de 75 kg. Les jeunes élèves du club, présidé par la passionnée Marion Sablos et qui compte aujourd'hui 110 licenciés, effectueront également des démonstrations. Entraîneurs et responsables du club, tous passionnés et bénévoles, investissent l'argent récolté lors des inscriptions dans l'organisation de voyages initiatiques auprès d'entraîneurs thaïlandais, grands spécialistes de cette discipline. Popularisée par Van Damme sous le nom de kick-boxing, la boxe thaï nécessite des aptitudes physiques telles que la souplesse, les réflexes, la puissance et la force, mais aussi des qualités mentales et la notion de respect.

Salle José Janson, dès 19h. Entrée 15€ (10€ en pré-achat). Boisson et buffet sur place.

Tél. : 06 62 31 54 18.

CASTRIES

HUMOUR

Soirée sketches pour le Téléthon



Le 19 janvier, la troupe du Théâtre de Poche présente une série de sketches plus drôles les uns que les autres à partir de 21h au Foyer H. Paulet. De la commande d'une pizza, en passant par un spirite peu conforme, des ivrognes accoudés au comptoir, un nouveau type d'incarcération expérimentale... Les sketches s'enchaînent pour passer une soirée pleine d'humour dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Tarif : 5 euros.

MONTPELLIER

EXPOSITION

Les artistes des Coteaux de Montpellier



Le caveau montpelliérain des Coteaux de Montpellier expose les œuvres de trois artistes jusqu'au 10 janvier : Marlene Maurel, sculpteur, Alain Raclot, expressions diverses et Robert Iovino, peintre.

Les Coteaux de Montpellier : 55 rue Cléophas, Montpellier. Tél. : 04 67 42 50 54.

VILLENEUVE- LES-MAGUELONE

SENIORS

Préventions des chutes

Photo : D. R.



Le Centre Communal d'Action Sociale de Villeneuve-lès-Maguelone, en collaboration avec la Fédération Nationale pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne (E.P.M.M.) Sports Pour Tous, a mis en place deux programmes de prévention des chutes dénommés P.I.E.D. comme Programme Intégré d'Equilibre Dynamique.

Le premier se déroule actuellement à la maison de retraite Mathilde Laurent et se terminera en juin 2008. Le second s'adresse aux seniors de la commune. Les douze inscrits sont enchantés des progrès qu'ils ont déjà accomplis, tant dans leur mobilité et leur équilibre que dans la confiance qu'ils ont retrouvée. « Avant, j'avais toujours peur de la chute, lorsque j'allais me promener et j'avais réduit mes déplacements au strict nécessaire. Maintenant, j'ai retrouvé confiance en moi et aussi le plaisir de faire des promenades », témoigne Françoise. En janvier, un nouveau programme ouvert à tous les seniors est mis en place, inscrivez-vous !

Renseignements et inscriptions
CCAS de Villeneuve :
04 67 69 75 99.

COURNONTERRAL

TRADITION

Un mois de carnaval



Photo : D. R.

Organisé par le groupe carnavalesque de la commune, le fameux carnaval de Cournonterral se déroule pendant un mois, du 6 janvier au 6 février. De nombreuses animations sont proposées autour de la tradition des Pailhasses.

PROGRAMME :

► **Dimanche 6 janvier vers 10h30 :**
Accrochage des pépettes au balcon de l'Hôtel de Ville.

► **Samedis 12, 19, 26 et dimanche 27 janvier vers 9h30 :**
Fougasset. Vente de brioches dans les rues pour aider à financer le bal de l'échelle et le carnaval

► **Dimanche 20 janvier vers 12h :**
Repas et après-midi récréatif, salle V. Hugo

Repas suivi de la diffusion de films et de photos sur les Pailhasses.

► **Samedi 2 février au matin :**
Marché du Pailhasse, place Viala. Concours de carthagènes, vente de tenues pailhasse et blanc, démonstration d'empailement, dégustation de carthagène.

A 22h : Bal des Pailhasses, salle V. Hugo (entrée gratuite)

► **Dimanche 3 février à partir de 14h30 :**

Corso et apéritif dansant. Défilé de chars dans les rues avec animations musicales et confettis.

Le corso s'achève salle Victor Hugo pour la remise des prix et l'apéritif dansant.

► **Mardi 5 février à partir de 18h30 :**

Corso de nuit et bal de l'échelle. Les chars doivent être équipés en conséquence : rampe de lumière, projecteur, halogène... car le parcours sera plongé dans le noir. Cette sortie nocturne s'achèvera à la salle V. Hugo vers 20h pour le bal de l'échelle (entrée gratuite).

► **Mercredi 6 février :**

Les Pailhasses. Habillage vers 12h, plan de la Croix. Défilé vers 14h30. Pailhasses de 15h à 18h. Jugement vers 21h30, place Viala.

CASTRIES

EXPOSITION

Les peintres castriotes à l'honneur

Du **vendredi 18 janvier au dimanche 20 janvier 2008**, la municipalité de Castries organise une exposition ouverte à tous les peintres de la commune qui présenteront leurs œuvres à la Galerie des Halles.

Vous êtes Castriote et peintre-amateur, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie.

Tél. : 04 67 91 28 50.

Vernissage le **vendredi 18 décembre à 18h30.**

ALBINE DE MONTHOLON

LE DERNIER AMOUR DE NAPOLEON À SAINTE-HÉLÈNE

Intrigante, sentimentale, séductrice, Albine de Montholon fut le dernier coup de cœur de Napoléon, en exil à Sainte-Hélène. Aujourd'hui, son corps momifié repose à Montpellier dans la crypte des Pénitents bleus.

Photo : Gallery Bouguereau William



Son père, le marquis de Vassal est receveur général des finances du Languedoc-Roussillon. Durant la révolution, Albine vit recluse avec sa famille dans leur château de la Fertelle, près de Montpellier. Son père est arrêté, soupçonné d'avoir favorisé la fuite du roi. Il échappe de peu à la guillotine. A sa libération, c'est un homme brisé. Il meurt en 1795. Albine a quinze ans. La famille fait alors la connaissance de Jean-Pierre Bignon, un séduisant spéculateur. Albine croit reconnaître le prince charmant et l'épouse. Elle n'a que seize ans. La famille pense trouver un remplaçant au chef de famille, mais l'illusion ne sera que de courte durée. Albine divorce rapidement, perdant dans l'aventure une grande partie de sa fortune. Elle est traumatisée, mais tente de se consoler.

Quatre ans à Saint-Hélène

A vingt ans, c'est une femme séduisante, blonde, aux yeux clairs et au charme ravageur. Elle le sait et en joue. En 1800, elle épouse en secondes noces un banquier suisse, Daniel Roger. Celui-ci

dra pas compte de ce refus... C'est une femme rancunière qui fera équipe avec son mari, car le couple espère tirer des avantages matériels. Albine séjournera plus de quatre ans à Sainte-Hélène partageant l'intimité de Napoléon. Vive, joueuse, aguicheuse, elle ne se plaint jamais. Napoléon est séduit, elle devient sa maîtresse.

Elle repose dans la crypte des Pénitents bleus de Montpellier

«L'Empereur témoigne un grand regret à ton départ. Ses larmes ont coulé pour toi peut-être pour la première fois de sa vie», lui écrit son mari. Après deux mois de traversée, Albine rejoint l'Angleterre. Elle ne peut débarquer, elle est refoulée vers la Belgique. La petite Joséphine, sa fille de moins de 2 ans, décède, fatiguée par un si long voyage. Vers la fin du mois d'août 1821, Albine et ses enfants retrouvent Charles à Londres au bout de deux ans de séparation. A quarante ans passés, usée par les souffrances et les épreuves, Albine a vieilli. Ils ne se reconnaissent plus et leurs routes divergent. Charles va collectionner les conquêtes et les ennuis. Il est sur la pente d'une lente dérive. Des investissements hasardeux entraînent la faillite. Pour échapper à la prison pour dette, il se réfugie en Suisse. Albine, ruinée, se réfugie à Montpellier où elle a gardé de nombreuses attaches familiales. Confite en dévotion, Albine meurt en mars 1848 au cours d'un bal donné en l'honneur de ses petits-enfants. Son corps embaumé fut déposé dans la crypte de la Chapelle des Pénitents bleus de Montpellier dans l'attente des ordres de Charles, qui ne viendront jamais. On dit qu'Hitler avait donné l'ordre en 1944 de faire transférer le corps d'Albine aux Invalides près de celui de Napoléon. Ce qui ne fut pas fait. Placé dans un cercueil au couvercle de verre, celle qui fut le dernier amour de Napoléon est aujourd'hui une momie ratatinée. Sur une plaque gravée, une phrase sibylline lui sert d'épithèque : « A Longwood erre encore son sourire Ici elle repose dans la grande paix de Dieu ». ♦

AU DÉBUT DE JUILLET 1809, LE PLATEAU DE LONGWOOD EST NOYÉ DANS LA BRUME.

Il pleut sur l'hiver austral. Sainte-Hélène semble flotter comme une île fantôme perdue au milieu de l'Atlantique Sud. Albine de Montholon monte avec ses enfants dans une calèche. Elle jette un dernier regard. A l'une des fenêtres de l'appartement de l'Empereur un rideau s'est levé. Une ombre la regarde. Le canon tonne pour annoncer le coucher du soleil. Les sentinelles se mettent en place. Comme chaque soir, la geôle se referme sur son illustre prisonnier. Etrange destin que celui de cette femme, exilée volontaire avec son mari et ses enfants sur une île perdue, aux côtés d'un empereur déchu. Issue de la petite noblesse de province, Albine de Vassal naquit à Paris en 1779.

s'occupe plus de ses affaires que de sa femme. Aussi, Albine qui a trente ans se laisse courtiser et s'adonne aux plaisirs de l'adultère. Le couple divorcera en 1809. Cette année-là, elle rencontre Charles Tristan de Montholon de quatre ans son cadet, un noble de l'ancien régime. C'est le coup de foudre dès la première rencontre. En 1815, lorsqu'il rejoint Napoléon déchu, Montholon n'a plus rien à perdre. Il est ruiné, poursuivi par la justice. Louis XVIII promet d'étouffer l'affaire à condition que Montholon suive Napoléon en exil, afin de recueillir des informations sur un retour éventuel de l'Empereur. Albine, quant à elle a une bonne raison d'haïr Napoléon : l'Empereur a refusé son mariage avec Montholon, au prétexte qu'elle avait déjà divorcé deux fois. Elle se sent humiliée. Mais Montholon ne tien-

JEAN-LOUIS BEVALACQUA

UN DÉSIR PARTAGÉ POUR UNE SEXUALITÉ ÉPANOUIE

Délégué départemental du Mouvement « le Nid », Jean-Louis Bevalacqua prône l'abolitionnisme dans le domaine de la prostitution et met en cause la responsabilité du client. Rencontre.



Pourquoi le Nid s'en prend-il «aux clients» ?

J-L.B : Sans les clients, il n'y aurait pas de prostitution, c'est une évidence. Il nous faut donc responsabiliser le client, lui faire comprendre qu'il est négligent de l'autre, oublieux des droits humains. Je dirais même que le plus doux des clients reste tout de même le plus doux des bourreaux. Il faut que les clients, pour prendre conscience, se projettent dans la situation des prostitué(e)s. Que ressentiraient-ils si leur propre désir était nié et qu'on leur imposait à répétition des relations avec des êtres non désirés ?

Vous lancez une campagne forte. Quel est votre message ?

J-L.B : Cette nouvelle campagne vise à interpellé l'opinion publique, les clients de la prostitution et toute personne susceptible de devenir client de la prostitution, que ce soit de façon régulière ou occasionnelle. Le raisonnement induit est simple : Si je refuse la prostitution pour les miens, à savoir les personnes de ma famille, pourquoi devrais-je l'accepter pour les autres ? Aujourd'hui le discours qui tend à justifier la prostitution pour progressivement l'aménager se généralise. Le Mouvement du Nid pose alors la question : pour qui ? La majorité de la population française refuse que ce soit pour leurs proches, leur famille ou leurs amis. Alors, pourquoi pour les autres ? La symbolique du tatouage appuie le caractère indélébile de cette pensée chez beaucoup d'hommes. La mère et la sœur sont souvent des « icônes sacrées » auxquelles il ne faut absolument pas toucher. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS :

Délégation montpelliéraine
du Mouvement « le Nid »
2, rue Germain
Hôtel de Gérone
34 000 Montpellier
Tél. : 04 67 02 01 23
www.mouvementdunid.org

Q u'est-ce que le mouvement «le Nid» ?

Jean-Louis Bevalacqua : Le mouvement est une aventure humaine qui se poursuit depuis soixante-dix ans. Le Nid est né de la rencontre d'un prêtre et d'une ancienne prostituée dans l'esprit du catholicisme social qui était très actif dans les années 30. Reconnu d'utilité publique en 1986, le Nid poursuit trois objectifs : tout d'abord des actions de prévention et de sensibilisation de l'opinion publique sur le phénomène de la prostitution, puis des actions concrètes d'aide sous forme d'écoute et de refuges pour les prostitué(e)s, et enfin des actions sur les causes et les conséquences de la prostitution.

Pourquoi combattre la prostitution ?

J-L.B : Si nous luttons contre la prostitution, nous ne sommes en aucun cas contre les prostitué(e)s qui sont des victimes d'un système. Les rapports sexuels non désirés sont une vraie violence faite au corps et à l'esprit. Il

ne s'agit pas de morale, mais de respect. Pour nous, il n'est pas question de réglementer la prostitution mais de l'abolir comme on a aboli l'esclavage ou la peine de mort. Je pense que la loi doit être claire et dire : «Vous n'avez pas le droit d'acheter ou de louer le corps d'autrui, ceci même avec son consentement.» Car c'est facile d'amener quelqu'un à consentir surtout quand l'argent est en jeu !

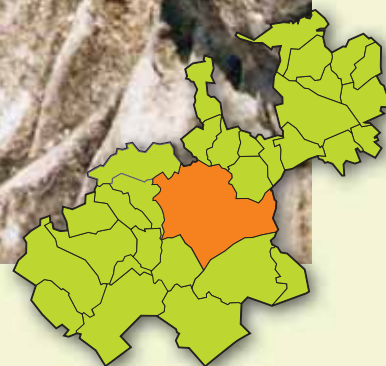
Faire évoluer les esprits et les comportements, c'est un problème d'éducation ?

J-L.B : Tout à fait. La libération sexuelle a eu lieu dans les années 70, mais la révolution sexuelle n'aboutira que le jour où elle aura comme fondement le désir sexuel partagé. De nos jours nous avons tous les outils pour enseigner des relations sexuelles épanouissantes (la science, la psychologie, l'histoire), mais la domination masculine est toujours un désastre qui a la vie dure presque partout sur la planète. Il faut revoir l'éducation sociale, familiale qui demande aux garçons d'être conquérants, performants. Ils doivent dominer. En réalité beaucoup d'hommes sont mal avec ça, d'où des frustrations.

Photo : D. R.



Un détail du château de Bonnier de la Mosson



BALADE EN FOLIES

Au 17^e siècle et 18^e siècle, alors qu'il est courant d'investir sa fortune dans l'édification de beaux hôtels particuliers, certains riches montpelliérains décident d'aller plus loin dans le faste et de faire des « folies ». Dans les terres agricoles, ils élèvent d'étonnantes demeures inspirées des villas italiennes des environs de Venise. De grands parcs, aux motifs tirés au cordeau, viennent garnir les châteaux. Symbole de puissance et de richesse, ces « folies » témoignent d'une époque où le souci du faste et du raffinement était à son paroxysme. Balade en folies aux Châteaux de la Mogère, Flaugergues et de la Mosson.

SUIVEZ LE GUIDE



Le château de la Mogère

Ce château est une «folie» montpelliéraine classique, comprenant un parc, transformé en jardin anglais au siècle

dernier, puis reconstitué à la française.

Dessinée par Jean Giral en 1715, cette élégante folie du XVIII^e siècle, présente une façade harmonieuse surmontée d'un fronton dont la silhouette se découpe sur un fond de pins.

A l'intérieur on découvre de nombreux portraits de famille, meubles, peintures, décor mural de gypseries et tableaux du XVII^e et XVIII^e siècle.

A l'extérieur, c'est à mi-chemin entre un parc à l'anglaise et un jardin à la française, où vous découvrirez des statues, et un superbe buffet d'eau...

La Mogère offre une vue d'ensemble sur l'histoire de Montpellier et sur l'une des principales familles de la ville, les Boussairolles, également propriétaires du Château de Flaugergues depuis le XIX^e siècle.

Au XVIII^e siècle, les Jardins à la Française se développent sur un mode de symétrie et d'ordonnement. Il en est ainsi pour ceux de la Mogère-Réalisés par l'architecte du Château, Jean Giral, les Jardins s'organisent autour du bassin, miroir d'eau dans lequel se reflète la demeure. Les cyprès évoquent toutefois l'ambiance des jardins italiens.

QUAND VISITER ?

Le Château se visite :

du 1^{er} juin au 30 septembre :

Tous les jours, l'après-midi de 14h30 à 18h30. (Le samedi, téléphoner auparavant.) et du 1^{er} octobre au 31 mai le samedi, dimanche et jours fériés l'après-midi, et les autres jours sur rendez-vous. Les Jardins se visitent tous les jours. (En dehors des jours d'ouverture du château téléphoner auparavant).

Tarifs : de 2 à 5 €.

Tél. : 04 67 65 72 01

Pour vous rendre à la Mogère :

Le Château de la Mogère est à 4 km à l'Est de Montpellier. Depuis le centre, suivre Odysseum puis le fléchage conduisant au Château de la Mogère (D172).



Le château de Flaugergues

Ce charmant château vaut le détour en raison de son originalité, avec un corps central et deux pavillons latéraux qui

dominent un jardin en escalier bordé de vignes. En 1696, Etienne de Flaugergues, conseiller à la Cour des Comptes de Montpellier, fait l'acquisition d'un domaine auquel il donnera son nom. Pendant 45 ans, il agrandit et embellit cette «maison des champs» pour lui donner son aspect définitif. Il semble bien que l'usage et la disposition des lieux où fut construit Flaugergues, ses jardins, la qualité simple et soignée de ses bâtiments, aient servi de modèle à de nombreuses folies de la région. En 1811, Flaugergues devient une des résidences de plaisance des Boussairolles, propriétaires du château voisin.

QUAND VISITER ?

On peut visiter les appartements en juin, juillet et septembre de 14 h 30 à 18 h 30 tous les jours sauf le lundi. Le reste de l'année uniquement sur rendez-vous (sauf le dimanche).

Le parc et les jardins se visitent toute l'année de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, (sauf dimanches et jours fériés) Visite libre des jardins sans rendez-vous, visite guidée sur RDV.

Tarif :

7,5€ par personne

Tarif réduit :

5€ par personne

Tarif de groupe : (à partir de 15 personnes) : 5€ par personne

M. et Mme de Colbert

Tél. 04 99 52 66 37

Pour vous rendre au Château de Flaugergues :

Au cœur du parc du Millénaire, le Château est indiqué à partir du rond point du Zenith Sud de Montpellier.



Le château de la Mosson

Une vraie folie que ce château, surtout célèbre en raison d'un étrange destin, qui le condamna au dépeçage et à l'amputation de ses ailes à partir de 1744.

Construit entre 1723 et 1727 pour Joseph 1^{er} Bonnier, ce château tient le premier rang parmi les créations régionales de l'âge classique, même après son dépeçage qui l'a réduit à l'état de ruine dès 1750. Il ne subsiste aujourd'hui que quelques parties du corps central, des vestiges du parc (le buffet d'eau) et les communs. Fils du riche marchand de laine Antoine Bonnier, Joseph Bonnier accroît la fortune paternelle en acquérant en 1711 la charge de trésorier des Etats du Languedoc. Il achète la baronnie et le château de la Mosson. A sa mort, en 1726, la maison passe à son fils Joseph II, qui achève l'ouvrage et meuble la demeure avec somptuosité.

Disparu en 1744, Joseph II laisse le bien à sa veuve, qui vend le tout à une association. Les sculptures sont aussi de qualité exceptionnelle : Nicolas Sébastien Adam en fut le maître d'œuvre, réalisant le décor des façades. Le bas-relief de la Nympe sur le fronton du grand salon, et les agrafes des baies du rez-de-chaussée attestent l'intervention d'un artiste de talent. Les restes des statues encore en place sur le pourtour de la terrasse sont plutôt d'œuvre locale. Les plus belles statues sont à chercher dans la région, notamment sur les façades du château de l'Engarran, au jardin de la Fontaine de Nîmes et au Château-d'O.

QUAND VISITER ?

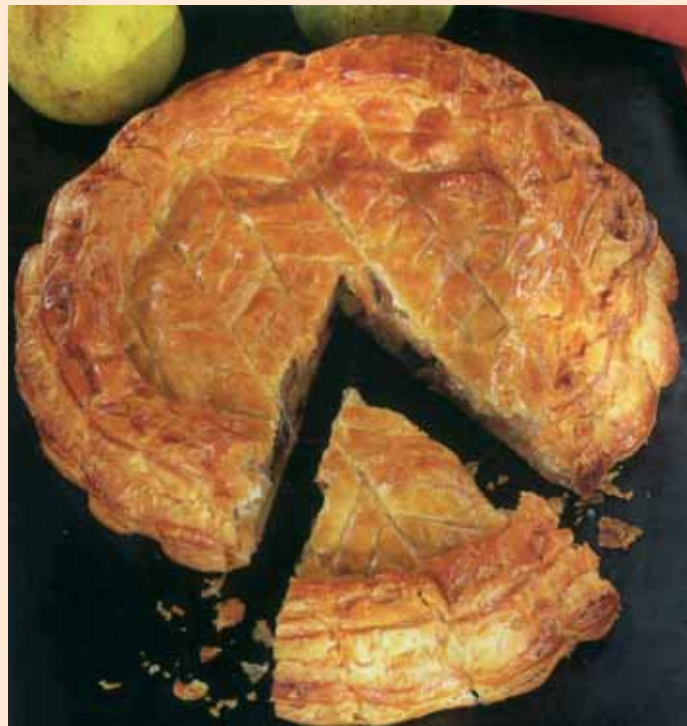
Le château de Bonnier de la Mosson est actuellement en profonde réfection. Il n'y a pas de visite organisée. On peut cependant librement se promener dans les jardins et admirer les statues et les façades.

Pour vous rendre au Château Bonnier de la Mosson :

Prendre direction Mosson puis Juvignac. Au niveau du parking du Stade de la Mosson, prendre à gauche (panneau Bonnier de la Mosson)

LA GALETTE DES ROIS, TOUTE UNE HISTOIRE

Le jour de l'Épiphanie commémore la présentation de l'enfant Jésus aux rois mages autour de l'indémoudable galette. Mais savez-vous que derrière cette manifestation religieuse se cache la célébration de rites païens ?



L'origine du gâteau des rois démarre à l'antiquité, à l'époque des romains. Ceux-ci honoraient Saturne, le dieu de l'âge d'or qui apporte paix, abondance et prospérité, par les semailles et l'agriculture. La fête qui l'honorait s'appelait les Saturnales et durait sept jours. Durant ces festivités, la fève était utilisée pour tirer au sort le roi du banquet. Ce roi bouffon avait l'autorité suprême sur les maîtres et les esclaves, qui étaient, du même coup, sur un pied d'égalité. On retrouve cette tradition au Moyen-Âge avec le « jour des fous où un roi fantoche est élu. Durant ces fêtes, tout était permis comme aux antiques saturnales. De plus, la religion était tournée en dérision, et l'Église se chargea donc de réduire cette tradition païenne. Ils christianisèrent la fête païenne du 6 janvier et firent de la fête une apparition : celle des rois mages. Aujourd'hui, la tradition de la galette ou de la brioche des rois

s'apparente plus à la tradition des fêtes saturnales.

Ce sont les boulangers qui ont inventé la galette

La galette, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est née d'un différend qui opposa, au XV^e siècle, boulangers et pâtisseries. Chacune des deux corporations voulait obtenir le monopole de la fabrication du gâteau symbolique. Ce furent les pâtisseries qui l'emportèrent auprès du roi François 1^{er}. Mais il resta permis aux boulangers « de faire quelque chose ». Ceux-ci jouèrent sur les mots : ils inventèrent la galette qu'ils offraient gracieusement à leurs clients, le jour de l'Épiphanie. Chaque galette cachait une fève. Celui qui la découvrait devait à son tour offrir une galette identique afin d'en régaler ceux avec lesquels il avait partagé la première.

LA RECETTE DE LA GALETTE DES ROIS À LA FRANGIPANE

INGRÉDIENTS

400 G DE PÂTE FEUILLETÉE :

► Pour la crème d'amandes :

100 g de beurre pommade, 100 g de poudre d'amandes, 100 g de sucre glace, 3 œufs moyens

► Pour la crème pâtissière :

1/3 l de lait, 3 jaunes d'œufs, 100 g de sucre, 2 sachets de sucre vanillé, 50 g de farine

► Pour la finition :

1 beau jaune d'œuf, 2 cuillères à soupe d'eau, 1 cuillère à café de sucre glace. Une fève.

PRÉPAREZ LA CRÈME D'AMANDES

Mélangez 100 g de poudre d'amandes et 100 g de sucre glace. Mélangez les 100 g de beurre. Puis ajoutez les œufs. Mélangez activement le tout. Ajoutez alors le rhum à votre goût et, si vous le jugez nécessaire, l'extraît d'amandes amères (1 cuillère à café).

PRÉPAREZ LA CRÈME PÂTISSIÈRE

Faites bouillir le lait. Dans une casserole, délayez au fouet les jaunes d'œufs, le sucre en poudre et le sucre vanillé jusqu'à ce que le mélange soit bien blanchi. Ajoutez la farine, mélangez. Puis ajoutez le lait bouillant. Placez la casserole sur le feu doux en remuant toujours au fouet. N'hésitez pas à faire bouillir cette crème. La crème est prête lorsqu'elle a atteint une bonne épaisseur.

PRÉPAREZ LA FRANGIPANE

Mélangez la crème aux amandes et environ 200 g de crème pâtissière. L'ensemble ainsi obtenu doit être ferme et pas liquide.

RÉALISATION DE LA GALETTE :

- Préchauffez votre four 15mn à 230°C. Les deux pièces de pâte doivent être bien collées l'une à l'autre pour éviter que la frangipane ne s'échappe sur le côté lors de la cuisson.
- Partagez la pâte feuilletée en deux parties égales.
- Étalez chaque partie au rouleau en conservant une forme bien ronde et une épaisseur d'environ 1 cm.
- Placez la pâte ainsi étalée sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé. Au centre, étalez la frangipane en rond.
- Placez la fève.
- Au pinceau, enduire les bords de la pâte du mélange jaune d'œuf, sucre glace.
- Recouvrir avec la deuxième moitié de la pâte étalée. Appuyez bien chaque pâte l'une contre l'autre pour éviter les fuites à la cuisson. Utilisez le dos d'un couteau avec beaucoup de précaution, en évitant de percer la pâte, pour faire les décors de votre choix sur le dessus.
- Avec le pinceau, badigeonnez de façon homogène toute la surface de la galette du mélange à base de jaune d'œuf restant.
- Enfourez la galette pour une cuisson d'environ 30mn. Au terme des cinq premières minutes de cuisson, diminuez la température à 200°C.
- Surveillez la galette pour stopper la cuisson lorsque la galette a atteint son aspect doré et gonflé.
- Laissez refroidir et dégustez tiède.

Recette extraite du livre « Recette de la table occitane » (Ed Istria)



Providence

LE DOMAINE INTERCOMMUNAL
QUI ACCUEILLE VOS FETES
ET REUNIONS

Le domaine de la Providence sur plus de 8000 m² est une annexe de l'Hôtel de l'Agglomération. Il a été réaménagé en salles de réceptions et de réunions. Ce domaine peut être loué aux communes n'ayant pas de salles à disposition ainsi qu'aux particuliers. C'est un lieu idéal pour organiser des fêtes familiales (mariages, fiançailles, baptêmes, anniversaires...). Le domaine comprend deux bâtiments, un parking de 90 places et des équipements extérieurs (boulodrome, barbecue, piste de danse) et peut accueillir 150 personnes à l'intérieur et 500 à l'extérieur.

TARIFS DE LOCATION (À LA JOURNÉE) :

- Salle de réception du rez de chaussée..... 300 €
(avec cuisine et sanitaires)
Capacité d'accueil 50 personnes
- Salle de réception du 1^{er} étage..... 550 €
(avec dépendance et cuisine)
Capacité d'accueil 80 personnes
- Ancienne Chapelle..... 600 €
(salle de réunion de 230 m²)
Capacité d'accueil 100 personnes
- Terrasse et équipements extérieurs..... 400 €
(boulodrome, barbecue, piste de danse)
- Domaine complet..... 1800 €

Tarif Pass'Agglo : -10%

Les réservations doivent se faire par écrit à la Direction
du Protocole de Montpellier Agglomération
50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 2

L'AGENDA

SPORT

Vendredi 4 janvier

**LA CRÈME DU WATER-
POLO À ANTIGONE
DU 4 AU 6 JANVIER**

Voir détail du programme
page suivante
Montpellier

Piscine Olympique Antigone

Tél. : 04 67 72 37 22

Tarifs : 5 € à 10 €

Gratuit pour les - de
10 ans et les abonnés au
Mtp Water-Polo.
www.montpellierwater-
polo.fr

Dimanche 6 janvier

**BASKET FÉMININ
BASKET LATTES
MONTPELLIER AGGLOME-
RATION/REIMS**

Championnat de France
Ligue Féminine 12^e journée
Lattes

Halle des sports

15h30

Tél. : 04 67 81 63 50

Tarif Pass'Agglo : 3 €

Mardi 8 janvier

**TENNIS DE TABLE
FÉMININ**

MONTPELLIER/
GRAND QUEVILLY

Championnat de France
Pro A Dames - 9^e journée
Montpellier

Gymnase Alain Achille

Tél. : 04 67 54 18 12

Tarif : 3 €

Samedi 12 janvier

**WATER-POLO
MONTPELLIER/
TOURCOING**

Championnat de France

Elite - 8^e journée

Montpellier

Piscine Olympique Antigone

20h30

Tél. : 04 67 72 37 22

Tarif Pass'Agglo : 3 €

www.montpellierwater-
polo.fr

**ROLLER HOCKEY
MONTPELLIER/
LA CHAPELLE**

Championnat de France
Nationale 1 - 11^e journée
Montpellier

Complexe sportif

Albert Batteux

19h

Tél. : 04 67 81 73 50

Entrée libre

**HOCKEY SUR GLACE
MONTPELLIER/CERGY**

Championnat de France

Division 1 - 3^e journée retour

Montpellier

Patinoire Vegapolis

Odyseum

19h30

Tarifs : de 6 à 10 €

Tél. : 04 67 42 34 32

Tarif Pass'Agglo : 3 €

Vendredi 18 janvier

**FOOTBALL
MONTPELLIER/BOULOGNE**

Championnat de France D2

21^e journée

Montpellier

Stade de la Mosson

20h

Tél. : 04 67 15 46 00

Pass'Agglo : 2€

www.mhscfoot.com

**RUGBY
CHABAL À YVES DU MANOIR**

Montpellier

Stade Yves du Manoir

20h45

Tél. : 04 67 47 27 69

Samedi 26 janvier

RUGBY

MONTPELLIER/BAYONNE

Championnat de France de

rugby Top 14 - 5^e journée

Montpellier

Stade Yves du Manoir

17h30

Tél. : 04 67 47 27 69

BASKET FÉMININ

BASKET LATTES MONTPEL-
LIER AGGLOMÉRATION /

SAINT AMAND

Championnat de France Li-
gue Féminine - 15^e journée

Lattes

Halle des sports

20h

Tél. : 04 67 81 63 50

Pass'Agglo : 3 €

VOLLEY

MONTPELLIER/AJACCIO

Championnat de France

Pro A - 12^e journée

Montpellier

Palais des sports Pierre de

Coubertin

20h

Tél. : 04 67 45 77 77

Pass'Agglo : 1 €

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER/VALENCE

Championnat de France

Division 1 - 5^e journée retour

Montpellier

Patinoire Vegapolis

Odyseum

19h30

Tél. : 04 67 42 34 32

Tarif Pass'Agglo : 6 €

Samedi 2 février

PATINAGE

200 PATINEURS À

VEGAPOLIS

Montpellier

Patinoire Vegapolis,

Odyseum

De 8 h à 17h

Entrée libre

Tél. : 04 99 52 26 00

WATER-POLO

MONTPELLIER/
AIX LES BAINS

Championnat de France

Elite - 8^e journée

Montpellier

Piscine Olympique Antigone

20h30

Tél. : 04 67 72 37 22

Pass'Agglo : 3 €

Dimanche 3 février

BASKET FÉMININ

BASKET LATTES MONTPEL-
LIER AGGLOMÉRATION /

TARBES GESPE BIGORRE

Championnat de France Li-
gue Féminine - 16^e journée

Lattes

Halle des sports

20h

Tél. : 04 67 81 63 50

Pass'Agglo : 3 euros

Mardi 5 février

**TENNIS DE TABLE
FÉMININ**

MONTPELLIER/MARMANDE

Championnat de France

Pro A Dames - 11^e journée

Montpellier

Gymnase Alain Achille

19h

Tél. : 04 67 54 18 12

Tarif : 3 €

Mercredi 6 février

HANDBALL

MONTPELLIER/
DUNKERQUE

Championnat de France D1

15^e journée

Montpellier

Palais des sports

René Bougnol

20h

Tél. : 04 99 61 44 55

Tarifs : de 6 à 9 €

Dimanche 8 février

FOOTBALL

MONTPELLIER/NIORT

Championnat de France D2

21^e journée

Montpellier

Stade de la Mosson

20h

Tél. : 04 67 15 46 00

Pass'Agglo : 2€

Lundi 9 février

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER/VIRY

Championnat de France

Division 1

7^e journée retour

Montpellier

Patinoire Vegapolis

Odyseum

19h30

Tél. : 04 67 42 34 32

Tarifs : de 6 à 10 €

LYRIQUE

Vendredi 4 janvier

ORPHÉE AUX ENFERS

Montpellier

Opéra Comédie

20h

Tél. : 04 67 601 999

Tarifs : de 14,5 à 49€

Mardi 29 janvier

ORPHÉE ET EURYDICE

Opéra Berlioz / le Corum

20h

Tél. : 04 67 601 999

Tarifs : de 14,5 à 49€

THÉÂTRE

Vendredi 4 janvier

LE FUMIER

SAINT-POL-ROUX

Montpellier

Théâtre du Hangar

3, rue Nozeran

Tramway : ligne 1

20h45

Tél. : 04 67 41 32 71

Tarifs : de 13 à 5€

Autres dates voir p.42

Jeudi 10 janvier

LES TROIS VIES

DE LUCIE CABROL

Montpellier

Théâtre Jean Vilar

21 h

Tél. : 04 67 40 41 39

Tarifs : 13 € / 10 € / 4,5 €

Autres dates voir p.42

**HENRY VI
SHAKESPEARE AU THÉÂTRE
DES 13 VENTS**

Montpellier

Théâtre de Grammont

19h

Tarifs : de 20 à 13 €

Autres dates voir p.43

Samedi 12 janvier

QU'AS-TU VU LULU ?

POUR LES PETITS

ET LES GRANDS

Montpellier

Maison Pour Tous

Michel Colucci

15h

Samedi 19 janvier

MINIRAT À MURVIEL

LÈS MONTPELLIER

Murviel lès Montpellier

Salle Lamouroux

21h30

Tarifs : de 20 à 13 €

Autres dates voir p.44

Mardi 22 janvier

TIMON D'ATHÈNES

Montpellier

Théâtre de Grammont

20h45

Tarifs : de 20 à 13 €

Autres dates voir p.44

DANSE

Mercredi 16 janvier

ANDRÉS MARIN

EL ALBA DEL ÚLTIMO DÍA

Montpellier

Opéra Comédie

20h30

Tarifs : de 30 à 24€

Jeudi 24 janvier

RÉMY HÉRITIER

GIVE THEM BIRTH...

OR DIE ! ATTEINDRE

LA FIN DU WESTERN

Saint Jean de Védas

Chai du Terral

20h30

Tarif de 13 à 10€

Mardi 29 janvier

DENIS MARIOTTE

ET RENAUD GOLO

QUELQU'UN,

VISIBLEMENT / SUITE

Montpellier

Studio Bagouet /

Les Ursulines

20h30

Tarifs : 6€

Mercredi 30 janvier

VINCENT DUPONT

J'Y PENSE SOUVENT

Montpellier

Théâtre de l'Université

Paul-Valéry

19h

Tarifs : 6€

Mardi 5 février

BARBARA MANZETTI

MES CONTEMPORAINS

Montpellier

Studio Bagouet / Les

Ursulines

20h30

Tarifs : 5 €

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

LES TEMPS FORTS DU RÉSEAU

Médiathèque Centrale Émile Zola

RENCONTRES

► **Mardi 15 janvier à 18h30**

Jacques Nichet à l'occasion de la sortie de son livre « *Je veux jouer toujours-Théâtre en Chant* » (Ed. Milan presse).

► **Mardi 22 janvier à 18h30**

Prix des lecteurs « Coup de cœur pour Coup de soleil » 2008
Rendez-vous des membres du jury du prix Coup de cœur pour un roman du Maghreb pour un échange concernant la sélection. Organisé par l'association Coup de Soleil Languedoc Roussillon.

► **Jeudi 31 janvier à 18h30**



Philippe Villemus à propos de son dernier livre « *Qui est riche ? la vérité sur les riches, les pauvres et les autres* » (éd. d'Organisation).

EXPOSITION

► **Du 2 janvier au 1^{er} mars 2008**



L'Histoire des écritures : des origines à l'e-papier. 15 000 ans avant J. C., à Lascaux, des hommes peignent leurs premiers dessins. Dix millénaires plus tard débute une des plus fabuleuses histoires humaines, l'écriture.

Médiathèque d'Agglomération Victor Hugo EXPOSITION

► **Du 15 janvier au 9 février**

« *Peintures* » par Carola Mallol. Peintures à l'huile sur toile. L'artiste extrait de son entourage familial des sensations colorées, un simple regard de femme.

Médiathèque d'Agglomération Françoise Girod (Castries) RENCONTRES

► **Vendredi 25 janvier à 18h**

Claude Journo, rédacteur en chef de la revue « *Comus et Bacchus* ». « Comment faire pour améliorer l'œnotourisme en Languedoc-Roussillon ? »

Médiathèque Fédérico Garcia Lorca EXPOSITION

► **Du 14 au 31 janvier**

7^e Salon divers

Comme chaque année, ce salon est ouvert aux lecteurs artistes amateurs : peintres, sculpteurs, photographes, dessinateurs...

Médiathèque d'Agglomération La Gare (Pignan)

EXPOSITION

► **Du 3 au 26 janvier**

Exposition de photographies « *Sourires du Togo* » par l'association Togo Mil Partages.



Vendredi 4 janvier

WATER-POLO

TOURNOI QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT D'EUROPE
Du 4 au 6 janvier



Première. La Piscine Olympique d'Antigone accueillera le tournoi qualificatif au Championnat d'Europe Groupe A de water-polo où se rencontreront quatre grandes équipes nationales dont la France.

Le programme :

- Vendredi 4 à 18h15
Ukraine/Allemagne et à 20h France/Slovaquie
- Samedi 5 à 18h15
Slovaquie/Allemagne et à 20h France/Ukraine
- Dimanche 5 à 9h30
Slovaquie /Ukraine et à 11h France/Allemagne

Montpellier

Piscine Olympique Antigone

Tél. 04 67 72 37 22

Tarifs : 5€ la journée (3€ avec le Pass'Agglo) et 10€ les trois journées. Gratuit pour les moins de 10 ans et les abonnés au Montpellier Water-Polo.

LYRIQUE ORPHÉE AUX ENFERS



Premier opéra-bouffe d'Offenbach aux vastes dimensions, Orphée aux Enfers a connu à sa création en 1858 un immense succès. Il faut dire que tous les ingrédients s'y trouvaient : parodie de grand opéra, citations de l'Orphée de Gluck ou de la Marseillaise, mais aussi une musique brillante, vive, et une dramaturgie enlevée : Offenbach s'en donne à cœur joie, avec tout l'esprit et le génie possibles...

Montpellier

Opéra Comédie

20h

Tél. 04 67 601 999

Tarifs : de 14,5 à 49 €

Ce spectacle est aussi donné le 6 janvier à 15h.

THÉÂTRE

LE FUMIER

SAINT-POL-ROUX

Une pièce oubliée du poète maudit Saint-Pol-Roux avec un drôle de titre. Une œuvre porteuse de toutes les incorrections de style comme de pensée. Une pièce de

la fin du XIX^e siècle qui tirait un formidable signal d'alarme.

Montpellier

Théâtre du Hangar

3, rue Nozeran

Tramway : ligne 1

20h45

Tél. 04 67 41 32 71

<http://www.theatreduhangar.com>

Tarifs : de 13 à 5€

Ce spectacle est aussi donné les 5 et 8 janvier à 20h45, le 9 et le 10 à 19h et le 6 à 17h.

Samedi 5 janvier

MUSIQUE

RÉCITAL DES JEUNES CHANTEURS

Dans le cadre du cycle récitation jeunes chanteurs, la soprano Gabrielle Philliponet interprète des œuvres de Rosenthal, Debussy, Puccini, Rossini. Gabrielle Philliponet sera prochainement Eurydice dans Orphée aux enfers, et tiendra, en mars 2008, le rôle d'une Amazone dans la prochaine création de René Koering, « Scènes de chasse ».

Montpellier

Salle Molière / Opéra Comédie

Tramway : ligne 1

17h

Tél. : 04 67 601 999

Tarif : 5€

Dimanche 6 janvier

BASKET FÉMININ

BASKET LATTES MONTPELLIER AGGLOMERATION/REIMS CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE FÉMININE 12^e JOURNÉE

Lattes

Halle des sports

15h30

Tél. : 04 67 81 63 50

Pass'Agglo : 3 €

Mardi 8 janvier

THÉÂTRE

HENRY VI SHAKESPEARE AU THÉÂTRE DES 13 VENTS

L'histoire commence à la mort d'Henry V et à l'accession au trône d'Henry VI. À cause du jeune âge du roi, les querelles commencent immédiatement entre les nobles, particulièrement entre l'évêque de Winchester et le duc de Gloucester. Tous deux aspirent au pouvoir et veulent assurer la régence du jeune roi.

La dissension se fait aussi sentir entre deux branches de la famille royale, les York et les Lancastre et dégénère rapidement en conflit appelé la Guerre des Deux Roses. Une mise en scène de Nicolas Oton.

Montpellier

Théâtre de Grammont

19h

Tél. : 04 67 99 25 00

Ce spectacle est aussi donné les 11, 12, 15 et 18 janvier à 20h, le 13 janvier à 16h et les 16 et 17 janvier à 19h.

Tarifs : de 20 à 13 €

THÉÂTRE

LES TROIS VIES DE LUCIE CABROL

Nous sommes dans les Alpes françaises. La ferme Cabrol vit de l'élevage de ses vaches. Lucie est la cadette d'une fratrie de quatre enfants. Seule fille, travaillant comme un garçon sans jamais se plaindre, elle souffre d'une tare : elle restera une femme de très petite taille. Jugée inapte, calomniée, figure du Malin, elle est mise au banc de la société et de sa propre famille. Revenue à l'état sauvage, « fille de la terre, sans terre », elle survit pourtant, de cueillette et de troc... Les trois vies de Lucie Cabrol est une fresque décrivant le destin d'une femme libre en lutte contre l'ordre établi, le récit d'un monde rural à l'agonie face aux grands bouleversements du XX^e siècle.



Jeudi 10 janvier

Montpellier

Théâtre Jean Vilar

21h

Tél. : 04 67 40 41 39

Tarifs : 13 €, 10 €, 4,5 €

Ce spectacle est aussi donné les 11, 17 et 19 janvier à 21h et les 12 et 19 janvier à 19h.

TENNIS DE TABLE FÉMININ

MONTPELLIER/GRAND QUEVILLY

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A

DAMES - 9^e JOURNÉE

Montpellier
Gymnase Alain Achille
Tél. : 04 67 54 18 12
www.montpellier-tt.com
Tarifs : 3 €

THÉÂTRE

HENRY VI
SHAKESPEARE AU THÉÂTRE
DES 13 VENTS
L'histoire commence à la mort d'Henry V et à l'accession au trône d'Henry VI. À cause du jeune âge du roi les querelles commencent immédiatement entre les nobles, particulièrement entre l'évêque de Winchester et le duc de Gloucester. Tous deux aspirent au pouvoir et veulent assurer la régence du jeune roi. La dissension se fait aussi sentir entre deux branches de la famille royale, les York et les Lancastre et dégénère rapidement en conflit appelé la Guerre des Deux Roses. Une mise en scène de Nicolas Oton.

Montpellier
Théâtre de Grammont

19h
Tél. : 04 67 99 25 00
Ce spectacle est aussi donné les 11, 12, 15 et 18 janvier à 20h, le 13 janvier à 16h et les 16 et 17 janvier à 19h.

Vendredi 11 janvier

JAZZ

CLAUDE BARTHÉLÉMY



À l'écouter parler, on l'entend déjà jouer. Claude Barthélémy va vite, très vite. Tout de suite proclamé guitariste le plus rapide de la planète, le bonhomme est également capable d'une étonnante subtilité sur un rythme lent.

Montpellier
Le Jam

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 12 à 8 €

Samedi 12 janvier

WATER-POLO

MONTPELLIER/TOURCOING
CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE
8^e JOURNÉE

Montpellier
Piscine Olympique Antigone
20h30
Tél. : 04 67 72 37 22
www.montpellierwaterpolo.fr
Pass'Agglo : 3 €

ROLLER HOCKEY

MONTPELLIER/LA CHAPELLE
CHAMPIONNAT DE FRANCE
NATIONALE 1 - 11^e JOURNÉE



Montpellier
Complexe sportif
Albert Batteux
Rue François-Joseph Gossec
Tél. : 04 67 81 73 50
www.montpellier-mantas.com

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER/CERGY
CHAMPIONNAT DE FRANCE
DIVISION 1 - 3^e JOURNÉE RETOUR



Montpellier
Patinoire Vegapolis Odysseum

19h30
Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpelliervipers.com
Pass'Agglo : 6 €

MUSIQUE

RÉCITAL DES JEUNES CHANTEURS
MUSIQUES À 17 HEURES
Dans le cadre du cycle récital jeunes chanteurs, la soprano Wu Lin et le baryton Mars Scoffoni accompagnés au piano par Karlos Zouganelis en concert.

Montpellier
Salle Molière - Opéra Comédie

17h
Tél. : 04 67 601 999
Tarif : 5 €

THÉÂTRE

QU'AS-TU VU LULU ?
POUR LES PETITS ET LES GRANDS
Cette saison, en partenariat avec le réseau des Maisons pour tous de la ville de Montpellier, Qu'as-tu vu Lulu ? est proposé dans plusieurs quartiers, aux enfants en temps scolaire, avec un accompagnement pédagogique, et aux familles en séances tout public. Un musicien à lunettes noires, Octave, entre sur scène et commence son concert. Une petite fille, Lulu, apparaît. Elle raconte à Octave ses malheurs.

Montpellier
Maison Pour Tous Michel Colucci

15h
Ce spectacle est aussi donné le 19 janvier à 15h à la Maison pour Tous Escoutaire et le 9 février à 17h à la Maison pour Tous Méline Mercouri.

Mercredi 16 janvier

DANSE

ANDRÉS MARIN
EL ALBA DEL ÚLTIMO DÍA
(Voir notre coup de cœur)

Vendredi 18 janvier

FOOTBALL

MONTPELLIER/BOULOGNE
CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
21^e JOURNÉE



Montpellier
Stade de la Mosson

20h
Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Pass'Agglo : 2 €

MUSIQUE

CONCERT SYMPHONIQUE
(Voir notre coup de cœur)

Samedi 19 janvier

THÉÂTRE

MINIRAT



Le Compagnie Art Mixte accueille à l'occasion du MINIRAT (Rencontres Ateliers théâtre) le spectacle « Amour à mère » de la compagnie A Petits Pas. Cette pièce tout public est le voyage d'une femme adulte, Alice, qui invite à partager son histoire avec celle qui lui a donné la vie. Au programme également : de 14h30 à 18h30 des ateliers de théâtre et à partir de 19h, tartines et soupes proposées par le collectif RAT.

Murviel lès Montpellier
Salle Lamouroux

21h30
Tél. : 04 67 47 73 48.
www.artmixte.com

DANSE

ANDRÉS MARIN

EL ALBA DEL ÚLTIMO DÍA

Andrés Marin, c'est un corps taillé dans la fierté des danseurs de flamenco mais avec une sobriété et une intelligence qui, sans prétention, épure le style de toute séduction et de toute ostentation. Sa danse est géométrique, le rythme des pieds est net et sûr, ses bras tranchent l'espace. Accompagné de chanteurs et de musiciens, il nous transporte à Séville, Grenade et Malaga. Avec El Alba del Último Día, Andrés Marin impose une danse épurée, sobre et non dénuée de sens en abordant un moment déterminant de l'histoire du flamenco et de l'Espagne : la fermeture du dernier café flamenco, le Kursal de Séville.



Mercredi 16 janvier

Montpellier
Opéra Comédie
20h30

Tél. : 04 67 60 19 80
Tarifs de 30 à 24 €

RUGBY

CHABAL À YVES DU MANOIR

Qualifié pour l'European Challenge Cup, le Montpellier Hérault Rugby Club affronte en phase de poule de cette compétition trois équipes : Bayonne, Padoue (Italie) et Sale (Grande-Bretagne). Les Sharks (requins) de Sale comptent dans leurs rangs de nombreux internationaux qui se sont distingués lors de la dernière Coupe du Monde. Parmi eux, deux Français, le talonneur Sébastien Bruno et le fameux Sébastien Chabal craint sur tous les terrains de rugby...



Vendredi 18 janvier

Montpellier
Stade Yves du Manoir
20h45

Tél. : 04 67 47 27 69
www.montpellier-rugby.com

MUSIQUE

CONCERT SYMPHONIQUE

L'Orchestre National de Montpellier sous la conduite d'Alain Altinoglu poursuit son cycle des symphonies de Mahler ; sous la direction d'Alain Altinoglu, la grandiose Troisième Symphonie en ré mineur. De vastes dimensions, introduisant une voix de contralto, celle de Nora Gubitsch, un chœur de femmes et d'enfants, cette symphonie est un hymne à la toute-puissance mystérieuse de la Nature. Le quatrième mouvement, pour alto solo (interprété par Nora Gubitsch), met en musique un poème du Zarathoustra de Nietzsche : « Homme, sois attentif ! Que dit Minuit profond ? (...) Toute joie veut l'éternité, une profonde, profonde éternité.



Vendredi 18 janvier

Montpellier
Opéra Berlioz / le Corum
20h30

Tél. : 04 67 601 999
Prix des places : de 25 à 12 €

Ce concert est aussi donné le dimanche 20 janvier à 17h au profit de l'association « Vé la coupe, aide à l'enfance », un partenariat avec le Lions Club de Montpellier Maguelone.

DANSE ♥

RÉMY HÉRITIER GIVE THEM BIRTH... OR DIE ! ATTEINDRE LA FIN DU WESTERN



Avec *Atteindre la fin du western*, Rémy Héritier continue le travail de réflexion qu'il a mené dans ses créations précédentes. Prenant pour point de départ le fait que la danse est actrice du monde qui l'entoure, il envisage le travail chorégraphique comme complètement inscrit dans le monde social. Il n'y a pas de thématique dans *Atteindre la fin du western*, mais des questions à résoudre d'un point de vue chorégraphique.

Atteindre la fin du western, c'est vouloir atteindre la fin d'un mythe, la fin d'une histoire. Le "western" dont parle Rémy Héritier, c'est le monde occidental, même si avec un titre comme celui-ci on ne peut se départir du genre cinématographique.

Le sujet est vaste, tellement vaste et surdimensionné que pour l'aborder, c'est la simplicité qu'il faut utiliser. Le chorégraphe s'appuie

donc sur la mise en relation du témoin et de l'événement, du champ et du hors-champ, de l'objet et du sujet, de la position et de la disposition, du plateau et de la salle. Il envisage ces mises en relation comme des actes de dissociation où la séparation des genres donne la volonté de vouloir les regrouper à nouveau et d'avancer, une manière d'aborder l'acte de création chorégraphique de façon différente.

Jeudi 24 janvier

Saint Jean de Védas
Chai du Terral
20h30

Tél. : 04 67 60 19 80
Tarif de 13 à 10€

MUSIQUE ♥

CONCERT AMADEUS

La forme parfaitement équilibrée du trio pour violon, violoncelle et piano, mise en valeur par Beethoven dans son chef d'œuvre « à l'Archiduc », et l'opus 50 de Tchaïkovski. Deux pages majeures, servies avec un grand sens de l'intimité et des couleurs par la violoniste Dorota Anderszewska, le violoncelle Miklos Perenyi et le pianiste Balázs Szokolay.



Vendredi 18 janvier

Montpellier
Opéra Berlioz / le Corum
20h30

Tél. : 04 67 601 999
Prix des places : de 25 à 12€

Ce concert est aussi donné le dimanche 20 janvier à 17h au profit de l'association «Vé la coupe, aide à l'enfance», un partenariat avec le Lions Club de Montpellier Maguelone.

Mardi 22 janvier

THÉÂTRE

TIMON D'ATHÈNES

Timon, illustre citoyen d'Athènes fait preuve d'une générosité sans borne avec ses amis, les aimant dans le don total de ses biens et de sa personne. Il dépense avec prodigalité sans se soucier des avertissements de son intendant Flavius et des railleries caustiques du philosophe Apémantus qui tente de lui ouvrir les yeux sur le genre humain... L'Athènes de Shakespeare ne répond pas à la Cité Idéale de Platon. C'est une ville corrompue où l'Or et non l'Amour détermine les mouvements entre les hommes. Le « fric-roi » y régit tout.

Montpellier
Théâtre de Grammont

20h45

Tél. : 04 67 99 25 00.
Ce spectacle est aussi donné les 25 et 26 janvier à 20h, les 23 et 24 janvier à 19h.

Jeudi 24 janvier

DANSE

RÉMY HÉRITIER
GIVE THEM BIRTH...
OR DIE ! ATTEINDRE LA FIN DU
WESTERN
(Voir notre coup de cœur)

Vendredi 25 janvier

JAZZ

**NAOMI DAVIS & THE GOSPEL
QUEENS (USA)**

Dans la famille Daptone Records, le nom de Naomi Davis résonne profondément comme un artiste rare, aux performances exceptionnelles.

Montpellier
Le Jam

21h

Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : 20€

Samedi 26 janvier

RUGBY

MONTPELLIER/BAYONNE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE
RUGBY TOP 14-5^e JOURNÉE



Montpellier
Stade Yves du Manoir

Tél. : 04 67 47 27 69
<http://www.montpellier-rugby.com>

BASKET FÉMININ

BASKET LATTES MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION/SAINT AMAND
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE
FÉMININE - 15^e JOURNÉE



Lattes
Halle des sports

20h

Tél. : 04 67 81 63 50
Pass'Agglo : 3 euros

VOLLEY

MONTPELLIER/AJACCIO
CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
12^e JOURNÉE



Montpellier
*Palais des sports
Pierre de Coubertin*

20h

Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
Pass'Agglo : 1€

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER/VALENCE
CHAMPIONNAT DE FRANCE
DIVISION 1 - 5^e JOURNÉE RETOUR

Montpellier
Patinoire Vegapolis Odysseum

19h30

Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpelliervipers.com
Pass'Agglo : 6 €

Dim. 27 janvier

MUSIQUE

CONCERT AMADEUS
(Voir notre coup de cœur)

Mardi 29 janvier

LYRIQUE

ORPHÉE ET EURYDICE

Douze ans après la création viennoise de la version italienne, Gluck offre à Paris, en 1774, une version française : le rôle-titre, originellement destiné à un castrat contralto, est transformé pour ténor. Initiateur de la réforme de l'opéra, Gluck est attentif aux lignes pures du drame, et renoue avec les origines de l'opéra : le mythe d'Orphée, qui exalte le

pouvoir de la musique, avait été le premier choix de Monteverdi. L'opéra de Gluck se présente comme la perfection d'une vaste cantate pour ténor, on comprend que les Enfers se soient laissés émuvoir...

Montpellier
Opéra Berlioz / le Corum

20h

Tél. : 04 67 601 999
Tarifs : de 14,5 à 49€
Ce spectacle est aussi donné le 3 février à 15h.

DANSE

**DENIS MARIOTTE
ET RENAUD GOLO**
QUELQU'UN VISIBLEMENT / SUITE



Musicien engagé dans plusieurs formations de musiques innovatrices, Denis Mariotte compose pour la danse. Il signe notamment la plupart des musiques des créations de Maguy Marin. Renaud Golo dessine un parcours qui le mène à la scénographie, à la performance, au chant et au travail d'acteur. Tous deux se retrouvent à l'occasion de ce Hors Séries pour présenter deux formes qui portent les traces de leur univers commun.

Montpellier
Studio Bagouet / Les Ursulines

20h30

Tél. : 04 67 60 19 80
Tarif : 6€

Mercredi 30 janvier

DANSE

VINCENT DUPONT
J'Y PENSE SOUVENT



Les spectacles de Vincent Dupont, qui fut comédien avant d'être danseur, s'attachent à troubler la perception du spectateur. C'est en pensant aux Miniatures, ces oeuvres du moyen-âge, scènes de la vie quotidienne à la fois familières et intrigantes et dont la lecture s'impose d'emblée, qu'il crée *Hauts Cris* (miniature), "un objet dans lequel le spectateur puisse se projeter aisément" tout en le dérangeant.

Montpellier
Théâtre de l'Université
Paul-Valéry

19h
Tél. : 04 67 60 19 80

JAZZ

BIG ED SULLIVAN

Big Ed est l'un des piliers de la scène musicale new-yorkaise. Il a été l'une des têtes d'affiche régulière de Manny's Car Wash, le temple du blues de New York.

Montpellier
Le Jam

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarif : 20€

Vendredi 1^{er} février

JAZZ

HIDJAZ

Suite à deux ans de tournée dans le sud de la France et en Amérique du sud avec leur premier album, le combo montpelliérain revisite le son électro jazz.

Montpellier
Le Jam

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : 10 à 7€

Samedi 2 février

WATER-POLO

MONTPELLIER/AIX LES BAINS
CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE
8^e JOURNÉE

Montpellier
Piscine Olympique Antigone

20h30
Tél. : 04 67 72 37 22
www.montpellierwaterpolo.fr
Pass'Agglo : 3 euros

PATINAGE

200 PATINEURS A VEGAPOLIS
2 ET 3 FÉVRIER



Le Montpellier Agglomération Patinage organise une compétition de patinage artistique rassemblant les ligues régionales Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon à la patinoire Vegapolis de Montpellier Agglomération. 200 concurrents toutes catégories et tous niveaux, des jeunes talents aux seniors, s'exprimeront sur la glace de Montpellier. En présence notamment de Caroline Delome – Sensat du Montpellier Agglomération Patinage, une jeune patineuse de 17 ans qui participe aux championnats de France aux côtés des meilleurs de sa discipline comme Brian Joubert.

Montpellier
Patinoire Vegapolis, Odysseum

De 8 h à 17h.
Entrée libre.
Tél. : 04 99 52 26 00

JAZZ

MARTIN KOUMS & AFRICA JAZZ COLOR

Martin KOUMS : Un mélange de mélodies et de langages enraciné dans son pays natal : le Cameroun, aux connotations Jazz. Une voix douce, sensuelle, servie par une musique à la base d'instruments acoustiques.

Montpellier
Le Jam

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : 13 à 5€

Dimanche 3 février

BASKET FÉMININ

BASKET LATTES MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION/TARBES GESPE
BIGORRE
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE
FÉMININE-16^e JOURNÉE

Lattes
Halle des sports

20h
Tél. : 04 67 81 63 50
Pass'Agglo : 3 euros

Mardi 5 février

TENNIS DE TABLE FÉMININ
MONTPELLIER/MARMADE
CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
DAMES-11^e JOURNÉE

Montpellier
Gymnase Alain Achille

Tél. : 04 67 54 18 12
www.montpellier-tt.com
3 euros

DANSE

BARBARA MANZETTI
MES CONTEMPORAINS



« Pour ce Hors Séries, la pièce Mes contemporains sera en partie réécrit, le temps d'une semaine, en complicité avec Bruno Marin, acteur et collaborateur et Corinne Lamesch, mon amie et voisine de Pantin et bien sûr les habitants du Centre chorégraphique », déclare la chorégraphe Barbara Manzetti.

Montpellier
Studio Bagouet / Les Ursulines

20h30
Tél. : 04 67 60 19 80

Mercredi 6 février

HANDBALL

MONTPELLIER/DUNKERQUE
CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
15^e JOURNÉE

Montpellier
Palais des sports René Bournol

20h
Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellier-handball.com

MUSIQUE

CONCERT BAROQUE LA MESSE EN SI DE BACH

L'écriture de la Messe en si s'est étalée sur plus de vingt ans, de 1733 jusqu'à la mort de Bach, qui semble y avoir travaillé comme à son œuvre ultime. La messe est essentiellement composée suivant le principe, courant à l'époque, de la parodie, en son sens technique : un assemblage de diverses pages puisées dans différents ouvrages antérieurs : Publiée à titre posthume, elle reste un vaste chef d'œuvre, synthétisant tous les moyens prodigieux d'expression mis en œuvre par le Cantor de Leipzig. Le Chœur et orchestre du Concert Spirituel en résidence à Montpellier est sous la direction de son chef Hervé Niquet.

Montpellier
Opéra Comédie

20h30
Tél. : 04 67 601 999
Tarif : 14€

Jeudi 7 février

DANSE

LE BALLET DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS
SERGE LIFAR, ROLAND PETIT,
MAURICE BEJART
(Voir notre coup de cœur)

Dimanche 8 février

FOOTBALL

MONTPELLIER – NIORT
CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
21^e JOURNÉE

Montpellier
Stade de la Mosson

20h
Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Pass'Agglo : 2€

Lundi 9 février

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER – VIRY
CHAMPIONNAT DE FRANCE
DIVISION 1
7^e JOURNÉE RETOUR

Montpellier
Patinoire Vegapolis Odysseum

19h30
Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpelliervipers.com

DANSE

LE BALLET DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS SERGE LIFAR, ROLAND PETIT, MAURICE BEJART

Pour la première fois, le Ballet de l'Opéra National de Paris sera au complet pour son rendez-vous avec le public montpelliérain. Etoiles, premiers danseurs et corps de ballet prendront possession de l'Opéra Berlioz pour cinq représentations.

À grande compagnie, grand répertoire. Les cent danseurs interpréteront trois pièces aux univers très différents. L'élégance des tutus blancs, la succession des variations et des pas de trois ou cinq de Suite en Blanc marquent le désir de Serge Lifar de faire le bilan du style académique classique et d'en mesurer son évolution. Une autre atmosphère : L'Arlésienne de Roland Petit. Le mélange de la danse virtuose et d'un jeu dramatique intense est la griffe du chorégraphe. Sur une partition de Georges Bizet, la danse sert une adaptation des Lettres de mon Moulin d'Alphonse Daudet et raconte l'histoire d'un homme hanté par le souvenir d'un amour passé. Pour finir, le Boléro de Maurice Béjart disparu il y a quelques semaines, nous invite à plonger au cœur même de la musique et de la danse, et plus précisément au centre de l'affrontement entre la mélodie et le rythme, ces deux entités complémentaires et rivales à la fois. Boléro est devenu l'une des œuvres phares de Maurice Béjart et du Ballet de l'Opéra National de Paris.

Jeudi 7 février

Montpellier
Opéra Berlioz
20h30

Tél. : 04 67 60 19 80

Ce spectacle est aussi donné le
8 février à 15h et 20h30,
le 9 février à 15h et 20h30
et le 10 février à 15h.



Suite en Blanc (Serge Lifar)



Le Boléro (Maurice Béjart)



L'Arlésienne (Roland Petit)

HÔTEL DE L'AGGLOMÉRATION



50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00
Fax : 04 67 13 61 01
→ contact@montpellier-agglo.com
www.montpellier-agglo.com

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

MONTPELLIER CENTRE (Montpellier)

50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 13 69 09
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h30.

MONTPELLIER LA MOSSON (Montpellier)

13, place Mimi Azais
Tél. 04 67 04 33 05
Lundi de 13h30 à 17h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30
à 17h30, mercredi de 9h à
17h30, samedi de 9h à 12h.

MONTPELLIER LEMASSON (Montpellier)

440, bd Pedro de Luna
34070 Montpellier
Tél. 04 67 07 34 44
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

MONTPELLIER ODYSSEUM (Montpellier)

Place de France
34000 Montpellier
Tél. 04 99 64 23 40
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 11h à 18h et mercredi de
9h30 à 18h

CASTELNAU LE LEZ (Castelnau le Lez, Baillargues, Clapiers, Jacou, Le Crès, Vendargues)

238, avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 52 46 10
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

CASTRIES

(Castries, Beaulieu, Montaud,
Restinclières, Saint-Brès,
Saint-Drézéry, Saint Geniès
des Mourgues, Sussargues)
15, avenue de la cave
coopérative
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 04 51 83
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LATTES

(Lattes, Pérols)
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES-BOIRARGUES

Tél. 04 67 73 18 50
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

PIGNAN

(Pignan, Cournonsec,
Courmonterral, Lavérune,
Murviel lès Montpellier,
Saussan, Saint Georges
d'Orques)
7, place du 11 Novembre
34570 PIGNAN

Tél. 04 67 50 49 51
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

PRADES LE LEZ

(Prades le Lez, Montferrier-sur-
Lez, Grabels, Juvignac)
110, route de Montpellier
34730 PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 63 23 32
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(Villeneuve-les-Maguelone,
Fabrègues, Saint Jean
de Védas)
2, place des Héros
34750 VILLENEUVE-LES-
MAGUELONE

Tél. 04 67 07 08 80
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION ÉMILE ZOLA



218, bd. de l'Aéroport-
International
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 87 00

MÉDIATHÈQUE FEDERICO FELLINI

Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 06 27 47

MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO

207, rue Guillaume-Janvier
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 27 17 17

MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

230, avenue du Biterrois
La Mosson
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 10 70 20

MÉDIATHÈQUE FEDERICO GARCIA LORCA

162, avenue de Palavas
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 13 39 49

MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE

150, avenue Paul-Bringuier
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 16 34 20

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION LA GARE

Avenue du Grand-Jeu
34570 PIGNAN

Tél. 04 67 47 61 69

MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

15, av. de la Cave Coopérative
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 10 43 80

BIBLIOTHÈQUE JEAN-PAUL SARTRE

15, rue F. de Malherbe
34 000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 07 92 86

BIBLIOTHÈQUE PAUL LANGEVIN

1071, av. de la Justice
de Castelnau
34 090 MONTPELLIER

Tél. 04 67 72 58 76

BIBLIOSUD

Tél. 04 67 34 73 39

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION

Musique, Danse,
Art dramatique
14, rue Eugène-Lisbonne
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 66 88 40
www.montpellier-agglo.com/cnr

DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE

(Annexe du Conservatoire)
Maison Louis-Juvet
19, rue Lallemand
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 60 05 40

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

130, rue Yehudi-Menuhin
34000 MONTPELLIER



Tél. 04 99 58 32 85
www.esbama.fr

PLANÉTIARIUM GALILÉE

Allée Ulysse - Odysseum
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 26 26
www.planetarium-galilee.com

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

Théâtre des Treize Vents
Domaine de Grammont
CS69060
34965 MONTPELLIER cedex 2

Tél. 04 67 99 25 00
www.theatre-13vents.com

THÉÂTRE DU HANGAR

3, rue Nozeran
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 41 32 71

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE HENRI PRADES

390, av. de Pérols
34 872 LATTES

Tél. 04 67 99 77 20

MUSÉE FABRE

2, rue Montpelliérêt
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 14 83 00

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les Ursulines
Boulevard Louis-Blanc
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 60 06 70
www.mathildemonnier.com

EUTERP ORCHESTRE NATIONAL ET OPÉRA NATIONAL DE MONTPELLIER

→ **OPÉRA COMÉDIE**
11, boulevard Victor-Hugo
CS 89024
34967 MONTPELLIER Cedex 2

Tél. 04 67 60 19 99
www.opera-montpellier.com

OPÉRA BERLIOZ LE CORUM

Esplanade Charles-de-Gaulle
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 60 19 99

ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON LE CORUM

Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 9056
34041 MONTPELLIER Cedex 1

Tél. 04 67 60 19 99
www.orchestre-montpellier.com

LE CORUM PALAIS DES CONGRÈS OPÉRA BERLIOZ



Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 2200
34027 MONTPELLIER Cedex 1

Tél. 04 67 61 67 61
www.enjoy-montpellier.com

PARC DES EXPOSITIONS

B.P. 2116
34026 MONTPELLIER Cedex 1

Tél. 04 67 17 67 17
www.enjoy-montpellier.com

LE ZÉNITH SUD

Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 64 68 83
www.enjoy-montpellier.com

SALLE VICTOIRE 2



Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Tél. 04 67 47 91 00

L'ENVIRONNEMENT

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS



Tél. 0 800 88 11 77
(appel gratuit, du lundi
au vendredi, de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h)

ÉCOLOTHÈQUE

Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Tél. 04 99 52 82 82
www.montpellier-agglo.com/ecolotheque

STATION D'ÉPURATION MAERA

34970 LATTES

Tél. 04 67 92 10 70

CENTRE DE TRI DEMETER

ZAC Garosud
2543, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 47 11 43

CENTRE DE COMPOSTAGE DE GRAMMONT

Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 20 97 71

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

■ STADE DE LA MOSSON MONDIAL 98

645, avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 60 00

■ STADE YVES DU MANOIR

Quartier Ovalie
Avenue de la Vannière
34085 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 60 00

■ PALAIS DES SPORTS RENÉ-BOUGNOL



1000, avenue
du Val-de-Montferrand
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 60 00

■ GYMNASSE LOU CLAPAS

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

■ PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE

195, avenue Jacques-Cartier
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 15 63 00

■ CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 34 93

■ PISCINE CHRISTINE CARON

Avenue du 8 mai 1945
CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 72 66 88

■ PISCINE MARCEL SPILLIAERT (CHAMBERTE)

154, rue Camille-Desmoulins
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 42 00 92

■ PISCINE JEAN VIVES

1933, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 27 74 79

■ PISCINE PITOT

40, allée Jean-Raymond
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 52 58 89

■ PISCINE SUZANNE BERLIOUX (LA RAUZE)

551, rue Métairie-de-Saysset
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 65 38 71

■ PISCINE JEAN TARIS (LA POMPIGNANE)

67, rue Louise-Michel
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 79 03 11

■ PISCINE ALFRED NAKACHE

237, route de Vauguières
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 57 05

■ PISCINE ALEX JANY

24, rue Pierre-de-Coubertin
34830 JACOU

Tél. 04 67 59 26 85

■ PISCINE AMPHITRITE

Avenue de Librilla
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Tél. 04 67 71 30 51

■ PATINOIRE VEGAPOLIS



Quartier Port-Marianne
Place de France
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 26 00

→ www.vegapolis.net

■ BASE DE CANOË-KAYAK DE LAVALETTE

Domaine de Lavalette
1076, rue Jean-François-Breton
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 61 19 19

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ MONTPELLIER MÉDITERRANÉE TECHNOPOLE

50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 13 60 00

→ www.tech-montpellier.com

■ CENTRE EUROPÉEN D'ENTREPRISE ET D'INNOVATION

→ CAP ALPHA

Avenue de l'Europe
34830 CLAPIERS

Tél. 04 67 59 30 00

→ CAP OMEGA

Rond-point
Benjamin-Franklin - CS 39521
34960 MONTPELLIER
Cedex 2

Tél. 04 67 13 00 00

■ CYBER BASE

275, rue Léon-Blum
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 99 61 37

→ www.cyberbase-montpellier.com

■ MISSION LOCALE DES JEUNES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (MLJAM)

→ SIÈGE SOCIAL

Les Echelles de la Ville
1, place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 23 33

→ ANTENNE MONTPELLIER CENTRE

(Montpellier, Castelnau le Lez, Clapiers, Montferrier-sur-Lez, Prades le Lez, Saint Jean de Védas)
Les Echelles de la Ville
1, place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 69 29

→ ANTENNE MONTPELLIER MOSSON

(Montpellier Mosson, Grabels, Juvignac)
Résidence Le Grand Mail
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 29 67

→ ANTENNE DE CASTRIES

(Castries, Baillargues, Beaulieu, Jacou, Le Crès, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues, Vendargues)
2, rue des Ecoles
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 70 10 25

→ ANTENNE DE LATTES

(Lattes, Pérols, Villeneuve-lès-Maguelone)
Maison de l'Agglomération
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES

Tél. : 04 67 73 73 88

→ ANTENNE DE PIGNAN

(Pignan, Cournonsec, Courmonterral, Fabrègues, Lavérune, Murviel lès Montpellier, Saussan, Saint Georges d'Orques)
Maison de l'Agglomération
Place du 11 Novembre
34570 PIGNAN

Tél. 04 99 51 28 40

SOLIDARITÉ

■ SERVICES FUNÉRAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION



Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 83 83

06 11 51 42 45
(24h/24, 7 jours/7)

■ GIHP (SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE)

341, rue Hippolyte-Fizeau
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 20 21 15

■ TÉLÉALARME

Montpellier Agglomération
50, place Zeus
CS 39556

34961 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 13 60 04

LES TRANSPORTS

■ TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (TAM)



125 rue Léon Trotski
34075 MONTPELLIER

Tél. 04 67 07 61 00

→ www.tam-way.com

■ ALLO TAM

Tél. 04 67 22 87 87

■ VÉLOMAGG



Vélostation centrale
27, rue Maguelone
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 87 82

LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

■ MAIRIE DE BAILLARGUES

Tél. 04 67 87 81 81

→ www.ville-baillargues.fr

■ MAIRIE DE BEAULIEU

Tél. 04 67 86 60 28

→ www.beaulieu34.com

■ MAIRIE DE CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 14 27 14

→ www.castelnau-le-lez.fr

■ MAIRIE DE CASTRIES

Tél. 04 67 91 28 50

→ www.ville-castries.fr

■ MAIRIE DE CLAPIERS

Tél. 04 67 55 90 00

→ www.ville-clapiers.fr

■ MAIRIE DE CURNONSEC

Tél. 04 67 85 60 10

■ MAIRIE DE CURNONTERRAL

Tél. 04 67 85 00 11

→ www.ville-cournonterral.fr

■ MAIRIE DE FABRÈGUES

Tél. 04 67 85 11 57

→ www.ville-fabregues.fr

■ MAIRIE DE GRABELS

Tél. 04 67 10 41 00

→ www.ville-grabels.fr

■ MAIRIE DE JACOU

Tél. 04 67 55 88 55

→ www.ville-jacou.fr

■ MAIRIE DE JUVIGNAC

Tél. 04 67 10 42 42

→ www.ville-juvignac.fr

■ MAIRIE DE LATTES

Tél. 04 67 99 77 77

→ www.ville-lattes.fr

■ MAIRIE DE LAVÉRUNE

Tél. 04 99 51 20 00

→ www.laverune.fr

■ MAIRIE DU CRÈS

Tél. 04 67 87 48 00

→ www.ville-lecres.fr

■ MAIRIE DE MONTAUD

Tél. 04 67 86 91 53

→ www.ville-montaud.fr

■ MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ

Tél. 04 67 59 81 34

■ MAIRIE DE MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 70 00

→ www.ville-montpellier.fr

■ MAIRIE DE MURVIEL LÈS MONTPELLIER

Tél. 04 67 47 71 74

→ www.ville-murviel-les-montpellier.fr

■ MAIRIE DE PÉROLS

Tél. 04 67 50 45 00

→ www.ville-perols.fr

■ MAIRIE DE PIGNAN

Tél. 04 67 47 70 11

→ www.pignan.fr

■ MAIRIE DE PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 62 26 00

→ www.prades-le-lez.fr

■ MAIRIE DE RESTINCLIÈRES

Tél. 04 67 86 60 02

→ www.restinclieres.com

■ MAIRIE DE SAINT-BRÈS

Tél. : 04 67 87 46 00

→ www.ville-saintbres.fr

■ MAIRIE DE SAINT-DRÉZÉRY

Tél. 04 67 86 90 87

■ MAIRIE DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES

Tél. 04 67 86 21 22

→ www.stgenies.org

■ MAIRIE DE SAINT GEORGES D'ORQUES

Tél. 04 67 75 11 08

→ www.ville-st-georges-dorques.fr

■ MAIRIE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 07 83 00

→ www.saintjeandevedas.fr

■ MAIRIE DE SAUSSAN

Tél. 04 67 47 72 32

■ MAIRIE DE SUSSARGUES

Tél. 04 67 87 42 70

→ www.sussargues.fr.st

■ MAIRIE DE VENDARGUES

Tél. 04 67 70 05 04

→ www.vendargues.fr

■ MAIRIE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Tél. 04 67 69 75 75

→ www.villeneuvelesmaguelone.fr

SI VOUS NE RECEVEZ PAS HARMONIE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ DISTRIBUTRICE MÉDIAPOSTE
Tél. : 04 99 74 39 92



Montpellier
Agglomération

Le Président
de Montpellier Agglomération
et le Conseil
de Montpellier Agglomération
vous souhaitent
une excellente année

2008